

UNIVERSITE D'ALGER
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER

HISTOIRE DE
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER
ET DE SA RECONSTITUTION
APRES L'INCENDIE DU 7 JUIN 1962

Présenté par :
ABDI Abd-ALLAH
Directeur de la Bibliothèque Universitaire

إلى اللذين قتلوا وما ماتوا ...
إلى اللذين ذهبوا وما رحلوا...

من أجل وطن الجهاد و الشهادة

....Et ce chemin qui durement fourvoyait
Avec la vérité redevint le chemin.

Pablo NERUDA. Mémorial de l'île noire.

« ...Nous ne saurons dire qu'une nation a détruit et qu'une autre a construit, mais nous dirons seulement que le vandalisme a détruit et que la civilisation a construit... » *

Ahmed TALEB-IBRAHIMI..

Sommaire :

I.- Introduction

II.- Histoire de l'Université d'Alger et de la Bibliothèque Universitaire

1.- Sur la politique générale de l'Enseignement Supérieur colonial

2.- Sur l'Université d'Alger

3.- Sur la Bibliothèque Universitaire et son évolution

a.- le Bâtiment

b.- les Fonds

1.- Monographies

2.- Thèses et travaux accadémiques

3.- Périodiques

4.- Collections spéciales

5.- les catalogues

6.- Communications

III.- L'Incendie

1.- L'organisation Armée secrète (O.A.S.)

2.- Circonstances de l'incendie

3.- Etat de la Bibliothèque après l'incendie

a.- le Batiment

b.- les fonds

1.- Monographies

2.- Thèses et travaux accadémiques

3.- Périodiques

4.- Collections spéciales

5.- les catalogues

IV.- La Reconstitution de la B.U. après l'Incendie

1.- Le C.I.R.B.U.A.

a.- Statut du C.I.R.B.U.A.

b.- Organisation financière

c.- Actions du C.I.R.B.U.A.

2.- La Reconstitution des Fonds

a.- Monographies

b.- Thèses et travaux accadémiques

c.- Périodiques

d.- Collections spéciales

e.- Les Catalogues

3.- Reconstruction du batiment

V.- Conclusuion

Bibliographie

I . INTRODUCTION

Le 7 juin 1962 à 12 heure 27 minutes, la Bibliothèque Universitaire d'Alger que d'aucuns pensent être le plus beau fleuron de la « Mission civilisatrice » fut « détruite par ceux là même qui se vantaient d'avoir apporté la civilisation à un pays inculte ».

L'incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger, n'est pas un phénomène nouveau, L'histoire de l'humanité est jalonnée de ce genre de crime : de Rome à la Bosnie-Herzégovine en passant par Alexandrie, Bagdad hier et aujourd'hui, l'Andalousie, Louvain, Santiago de Chili, Beyrouth, les inquisiteurs, suivant le bruit cadencé des pas des nouveaux maîtres qui s'installent au pouvoir, jettent au feu la mémoire humaine. Mais dans le cas de la Bibliothèque Universitaire d'Alger, l'incendie a une autre portée, une autre dimension: priver la nouvelle nation de la matière première nécessaire à la formation de ses cadres pour préparer ainsi la dépendance. » ...**Et nous "les cadres de demain", on nous offre d'encadrer quoi ? D'encadrer ? ... les ruines et les morceaux de cadavres sans doute ...** « belle prophétie lancée par l'UGEMA dans son appel à la grève générale des Etudiants , «Aux yeux de ses auteurs, ce crime avait une valeur de symbole. Dans leur nationalisme aveugle et désespéré, ils prétendaient barrer aux élites algériennes l'accès à la culture pendant de longues années. Pour des raisons opposées, ce crime fut aussi un symbole aux yeux de la conscience universelle. Brûler des livres, c'est attenter au visage de l'homme : c'est lier la liberté au bûcher. ...La guerre est finie, et beaucoup de ses plaies, même les plus graves, se sont cicatrisées. Mais le souvenir de l'incendie de l'Université d'Alger demeure » (1)

Hier cet acte était défini comme un « Autodafé » aujourd'hui avec l'évolution du droit international, la Bibliothèque de l'Université d'Alger fut victime de « Mémoricide »* qui est considéré comme un Crime contre l'humanité au même titre que le « Génocide » et la « Purification culturelle »** . Les organismes internationaux ont établis »... que la destruction systématique et délibérée des Bibliothèques et des Archives constitue un crime contre l'humanité en vertu du droit international humanitaire et des [conventions de Genève \(1949\) et de la Haye \(1954\)](#).

En se proposant d'étudier en premier lieu et dans le détail l'Histoire de la Bibliothèque universitaire d'Alger et par extension celle de l'Université, c'est d'abord parce que cette institution est une partie prenante de l'Histoire de l'Algérie et ensuite du fait de sa position dans l'enseignement supérieur qui fit d'elle cette cheville ouvrière de la recherche et de la pédagogie.

* (Le terme Mémoricide a été utilisé pour la première fois par le professeur MIRKO Grmek en 1992)

** La purification culturelle est elle aussi pernicieuse que la purification ethnique ? : [Conseil de l'Europe 1993, Doc. 6756, 3-4](#).

1. [Mr Edmond Michelet Président de l'Association France-Algerie](#)
2. [International Humanitarian Law - Code Lieber 1863](#) Voir également les textes ci-dessous

Traité concernant la protection des institutions artistiques et scientifiques et des monuments historiques, (Pacte Roerich). Washington, 15 avril 1935.

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#) [\[Etats parties\]](#) [\[Etats signataires\]](#)

Acte final de la Conférence intergouvernementale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954.

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#) [\[Etats signataires\]](#)

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954.

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#) [\[Etats parties\]](#) [\[Etats signataires\]](#)

Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954.

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#) [\[Etats parties\]](#) [\[Etats signataires\]](#)

Résolutions de la Conférence intergouvernementale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954.

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#)

Deuxième Protocole relatif à la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, 26 mars 1999

[\[Introduction\]](#) [\[Texte intégral\]](#) [\[Articles\]](#) [\[Etats parties\]](#) [\[Etats signataires\]](#)

L'Université d'Alger est née à partir d'une optique coloniale bien déterminée: « Donner un enseignement à tous les enfants des nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie » et les exigences de la colonisation permirent à un nombre très limité d'Algériens musulmans de franchir le seuil de l'Université: Le colon aura ses cadres intermédiaires. Si nous avons jugé utile de parler de l'histoire de cette Université et de la politique générale de l'enseignement durant la période de colonisation, c'est afin de mieux situer l'optique coloniale dans ce domaine.

L'incendie de la bibliothèque universitaire a été l'œuvre d'une organisation tenante d'un ordre dépassé, d'une Algérie française, qui ne « voulant rien laisser intact de ce que leurs parents ont édifiés » a appliqué la « Politique de la terre brûlée ». Aussi, dans un bref survol historique, nous présenterons cette organisation. Les renseignements relatifs à l'origine de la bibliothèque universitaire d'Alger : (organisation, structures, acquisitions, statistiques...), proviennent d'une documentation datant de l'époque coloniale et des archives de la bibliothèque et c'est dans le but de mieux comprendre cette institution, que nous avons opté pour l'analyser, d'étudier ses fonds par types de documents.

Contrairement à ce que l'on veut faire croire, que l'acte fut le travail d'une organisation terroriste, d'un groupuscule en marge de la société française, des tenants de « l'Algérie Française »,...faux, l'incendie de la Bibliothèque est une suite logique de crimes culturelles successifs commis par le colonialisme. Depuis son arrivée en Algérie en 1830, les manuels d'histoire nous font savoir que les premiers actes « civils » et « militaires » furent des crimes culturels : Fermeture des Ecoles et Medersas, interdiction de la langue Arabe, dévastation et pillage des manuscrits lors des razzias,... »...Parmis les crimes dont on peut accuser, avec preuves à l'appui, l'ex-puissance coloniale, l'un des moins justifiables à la fois moralement et politiquement est l'entreprise systématique de destruction culturelle du peuple algérien ; il a été soumis à une politique délibérée de déchéance intellectuelle » pour reprendre Mourad Benachou
Quand on commence une politique de destruction et d'annihilation, la logique et la bêtise humaine voudrait qu'elle se termine de la même manière.

II.- Histoire de l'Université d'Alger et de la Bibliothèque Universitaire

I. Sur la politique générale de l'enseignement colonial

Nous ne pouvons parler de l'Université d'Alger sans la placer dans son contexte qu'est l'Enseignement. Quelle était la politique coloniale dans ce domaine? La France depuis longtemps depuis sa Révolution, se voulait, se faisait l'héritière d'Athènes et de Rome, le tenant de l'étendard des Croisés, et par conséquent, s'était acquise le droit de « propager les lumières » au nom de la civilisation.

La France, après le débarquement de Sidi-Ferruch, institua l'enseignement en Algérie pour ses enfants et les enfants des nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie.

Pour l'Indigène, le Musulman, c'est clair, il n'y a pas d'équivoque : »... Instruire nos sujets, c'est les rendre aujourd'hui nos égaux, demain maîtres ... pas d'écoles indigènes, pas d'instruction, quelque élémentaire qu'elle soit... » On ferma alors les Medersas, les Ecoles coraniques, les Zaouias pour la simple raison: » La liberté d'enseignement n'existait pas pour les musulmans. »(2)

L'administration française recherche un double objectif: Combattre les écoles arabes, foyer de l'Islam et du Nationalisme, et les empêcher de concurrencer les écoles françaises (3). Et ceci en vertu de l'article 8 du décret du 15 août 1875 qui donne droit au gouverneur général de s'opposer à l'ouverture d'établissement libre dans l'intérêt de l'ordre public.

Mais comme le besoin exigeait la présence de « cadres » intermédiaires entre le colonisateur et le colonisé, des musulmans « Fils de notable », c'est à dire de « cette féodalité mercenaire qui avait été créée de toutes pièces par les colonialistes » eurent droit à cet enseignement. Mais ce ne fut là qu'une goutte d'eau dans l'océan. « Le taux de scolarisation, cite Ch.R.AGERON, voisin de 2% en 1888, n'atteignait qu'à 3,5% en 1902. La France ne pouvait s'enorgueillir d'avoir scolarisé 5% à peine enfants musulmans »

Pourtant, les témoignages sont formels: » En 1830, tous les algériens savaient lire, écrire et compter. Et la plupart des vainqueurs, ajoute la commission de 1833, avaient moins d'instruction que les vaincus. Les Algériens sont beaucoup plus cultivés qu'on ne le croit note CAMPBELL en 1835. A notre arrivée, il y avait plus de cent (100) écoles à Alger, 86 à Constantine, 50 à Tlemcen. Alger et Constantine avaient chacune 6 à 7 collèges secondaires et l'Algérie était dotée de 10 zaouias (Université). Chaque village ou groupe de hameaux avait son école. Notre occupation leur porta un coup irréparable. Du moins, les avions nous remplacées? Mgr DUPUCH nous répond, en déplorant qu'en 1840 il n'avait trouvé que 2 ou 3 instituteurs pour toute la province d'Alger. En 1880, on ne trouvait encore que 13 écoles Franco-Arabes pour toutes l'Algérie » (4).

Ces quelques citations nous montrent l'ampleur du désastre et nous donne un aperçu général sur ce qu'était la politique coloniale en matière d'enseignement qui on ne peut plus clair était destiné aux enfants des colons dont la présence en Algérie était son peuplement.

Nous allons maintenant aborder l'historique de l'Université d'Alger, bastion de la « mission civilisatrice ».

2. Sur l'Université d'Alger

Dès le début de la conquête, l'armée française installa un baraquement pour servir d'hôpital afin de soigner les soldats malades ou blessés au cours des combats qui les opposaient aux habitants l'Alger. Une de ces baraques fut aménagée en salle de conférence ou en 1832, le 2 janvier, le médecin principal du corps d'armée, STEPHANOPOLI donna son premier cours de physiologie. Les conférences d'anatomie descriptive seront assurés par le chirurgien major BAUDENS.

Ainsi, l'armée jetait les premières pierres sur lesquelles sera bâti l'enseignement supérieur et par conséquent l'Université d'Alger.

En 1857, à la demande de la Société de Médecine d'Alger, un décret datant du 4 août 1857 signa l'acte de naissance de l'école de Médecine. Mais il a fallu attendre que la ville d'Alger ait les crédits nécessaires à son fonctionnement. En 1859 l'école eut ses crédits. Lors de sa première rentrée, le docteur DELACROIX annonçait déjà le but: « L'école d'Alger se distinguera des Ecoles de France par la composition de son personnel étudiant. A côté des élèves français, viendront s'asseoir dans nos salles de cours, les jeunes gens de toutes les nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie (5). Il ajoutera plus loin «Bientôt peut-être, l'école de médecine aura pour complément une école préparatoire à l'enseignement des Sciences et des Lettres » (6).

On attendra alors vingt ans pour voir déposer à la séance du parlement du 17 décembre 1877, un projet de loi qui sera voté le 20 décembre 1879. Il instituait : « article 1. Il est Créée à Alger, à côté de l'école de médecine et de Pharmacie déjà existante, une école préparatoire à l'enseignement du Droit, une école préparatoire à l'enseignement des lettres. La création de ces écoles, il faut le dire ne le devrait que grâce à monsieur BERT universitaire et homme politique qui dans son exposé des motifs, lançait les grandes lignes de cet enseignement supérieur : «Qui pourrait douter qu'un enseignement dans lequel les Sciences, les Lettres, le Droit seraient représentés, n'opérerait une salutaire action sur l'esprit d'une population intelligente, peut-être encore trop exclusivement préoccupée par la lutte pour l'existence sur un sol à peine conquis... Jetés en plein pays arabe ou kabyle, à la merci d'un interprète ou même d'un Chaouch sans connaître un mot de la langue, des mœurs, des coutumes de ces populations qu'ils vont administrer ou juger... Il faut que l'enseignement supérieur Algérien soit à la fois théorique et général, pratique et spécial » (7).

Ces Ecoles prirent une telle ampleur, qu'ils vécurent une des plus graves crises et ce entre 1900 et 1903. Ces crises furent provoquées par des critiques: les uns les voulaient (les Ecoles) strictement « Algérienne », « locales », les autres voulaient qu'elles aient une portée « générale ». La question était axée sur la francisation, l'Algérienisation de l'enseignement supérieur. « Les écoles supérieures d'Alger doivent rester un foyer de haute culture, mais elles doivent aussi s'adapter de plus en plus au pays où elles vivent et pousser dans le sol algérien des racines vigoureuses. Il faut que l'enseignement supérieur ait ici sa physionomie propre qu'il collabore à tout ce qui s'y fait dans l'intérêt de la grandeur et de la prospérité du pays » (8).

Mais la crainte de certains de voir l'Algérie s'éloigner de la « mère patrie », les poussaient à se demander : « ... Est-ce que l'Algérie va tendre de plus en plus à sa particularité de terroir, à cet algérianisme dont l'aboutissement pourrait s'accroître sous bien de formes morales ou matérielles à des indépendances vis à vis de la France ? Ou bien est-ce que l'âme Algérienne, dans son élévation quotidienne, par son développement social, intellectuel et spirituel va se fondre dans l'âme française? » (9).

La crise, le débat ne concernait pas l'Algérien musulman, « l'enseignement est ouvert aux jeunes de toutes les nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie », comme nous l'avons cité plus haut. Plus tard peut-être, au besoin, l'enseignement supérieur ouvrira ses portes à quelques musulmans, qui seront les cadres intermédiaires.

Après luttes et débats, l'enseignement supérieur en Algérie sortit indemne de la bataille. Mieux, il sortit vainqueur puisque le 27 juillet 1905, le Ministre de l'instruction publique, présenta dans une lettre au Gouverneur général, un projet : celui de regrouper en une Université les Ecoles de Droit, de Médecine et de pharmacie, des Sciences et des Lettres. Un vote de la chambre des députés signa la loi du 30 décembre 1909 relative à l'Université d'Alger.

Le nombre d'étudiant par école en cette année là (1908-1909) était estimé à :

Discipline	Nombre d'étudiants.
Droit	336
Médecine	100
Pharmacie	16
Sages-femmes	23
Etrangers (?)	02
Sciences	05

Discipline	Nombre d'étudiants
Candidats à la licence des langues vivantes	104
Candidats au Diplôme d'Arabe	12
Candidats au Diplôme de dialecte berbère	09
Candidats au Brevet de Kabyle	07
Candidats au Brevet d'arabe	27
Candidats à l'enseignement de l'Arabe	02
Candidats au Professorat des Ecoles normale	28
Candidats par correspondance	16
Auditeurs de cours publics	311

En 1921 les statistiques estimaient la population Algérienne musulmane à « 4 923 186 »(10) malgré ce chiffre, le tableau ci-dessous (2) démontre que très peu d'arabe accédaient à l'université et qui explique clairement la politique de la France en matière d'enseignement supérieur.

Années	Droit		Sciences		Lettres		Médecine & pharmacie		Total	
	Mus*	Eur *	Mus	Eur	Mus	Eur	Mus	Eur	Mus	Eur
1919-1920	0	614	2	310	0	266	15	344	17	1534
1920-1921	21	632	4	289	17	263	10	310	47	1494

*Mus=Musulmans- Eur = européens

Face à cette politique, pour les Algériens, il ne restait qu'une seule alternative : se diriger vers les Universités musulmanes de Fes, Tunis ou le Caire (Kaïraouan, El-Zettouna, AlAzhar).

Après la première guerre mondiale, les Algériens, conscients des injustices et misères qu'ils subissaient et vivaient, eurent le désir d'apprendre dans les écoles françaises. L'enseignement devint alors l'une de leurs principales revendication, c'est ainsi « qu'en décembre 1927 fut créée à Paris l'association des étudiants Musulmans Nord Africains son but était « le regroupement de tous les étudiants Nord Africains pour permettre de mieux défendre leurs intérêts matériels et moraux » (11).

Dans son premier congrès, cette association demanda l'enseignement de l'Arabe à tout les niveaux. Puis « une mission scientifique fut envoyée à Tunis par les milieux culturels de Guerrara... elle créa une bibliothèque « El-Istiquama » qui devait être suivit Ibn Yakdhan: « Une fondation d'ou sortirait les Oulamas, les littérateurs, les écrivains, les orateurs qui travailleraient pour la patrie, le patrimoine et la renaissance nationale » (12).

Des journaux, des revues furent lancées, des imprimeries furent créées, des medersas (malgré l'interdiction) virent le jour. C'est la Nahda algérienne, la renaissance, un homme va briller et se fera aider d'hommes illustres: Le Cheikh Abd-el-Hamid Ibn Badis (1889-1940). Après des études à la « Zeitouna » et un voyage au « Machrek », il s'établit en Algérie comme enseignant libre et lance en 1925 le journal « Al mountakid » puis « Al-Chihab ». La Nahda apparut comme une réponse au système de l'enseignement colonial mais aussi « comme un phénomène politique, une poussés nationaliste, une tendance vers une révolution politique... » (13).

Le 5 Mai 1931 à Alger (3), sous l'influence du cheikh Ibn-Badis est née l'Association des Oulémas Musulmans Algériens (A.U.M.A.). Commença alors la dure lutte. Les Oulémas, contre le système d'enseignement colonial en Algérie, opposèrent un système d'enseignement musulman en langue Arabe. Ils créèrent des Medersas ou Ecoles libre, c'est l'aboutissement d'un processus qui était engagé en Algérie, qui allait connaître une nouvelle dimension, une forme d'opposition à la politique française en Algérie apparut!.

Après une longue période de lutte politique, le mouvement nationaliste prit de l'ampleur et décida de passer à la lutte armée. Novembre 1954; c'est la guerre pour la reconquête de l'indépendance avec tous ses affres et ses horreurs. Le 19 Mai 1956, l'UGEMA, l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens Association des Etudiants Musulmans Algériens, Section Alger, lançait son fameux appel à la grève aux étudiants algériens de l'Université; "**Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres! A quoi donc serviraient ils ces diplômes qu'on continu à nous offrir pendant que nos mères, nos épouses nos sœurs sont violées, pendant que nos enfants, nos vieillards tombent sous les mitrailles, les bombes de napalm ? Et nous, les « Cadres de demain », on nous offre d'encadrer quoi?, d'encadrer, qui?... Les ruines et les monceaux de cadavres. Notre passivité face à la guerre qu'on mène sous nos yeux nous rend complices des accusations ignobles dont notre vaillante armée nationale est l'objet. La fausse quiétude dans laquelle nous sommes installés ne satisfait plus nos consciences ... Il faut désertier les bancs de l'Université pour le Maquis!.** »

Quelques mois plus tard le 18.02.1957, Mouloud Féraoun l'écrivain Algérien lâchement assassiné par cette même organisation qui détruira la Bibliothèque envoyait une lettre à Albert Camus ; nous replonge dans la même logique d'**Avec « un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres! De l'UGEMA: « ...Ceux qui m'ont parlé en langage clair la semaine dernière m'ont dit que je n'étais pas français. Ceux qui sont chargés de veiller à la souveraineté de la France, dans ce pays, m'ont toujours traité en ennemi, depuis le début des événements. Tout en me traitant en ennemie, ils voudraient que j'agisse en bon patriote français, même pas, ils voudraient que je les serve tel que je suis. Simplement par reconnaissance, vu que la France a fait de moi un instituteur, un directeur de cours complémentaire, un écrivain, vu qu'elle me verse une grosse mensualité qui me permet d'élever une famille nombreuse. Simplement on me demande de payer une dette comme si tout ce que je fait ne méritait pas salaire, comme si cette école avait été construite pour mon plaisir et remplie d'élèves pour me distraire, comme si mon « instruction » était un cadeau généreux qui ne m'a coûté que la peine de tendre la main pour le cueillir, comme si ce talent d'écrivain dont je suis un peu infatué était un cadeau, involontaire cette fois mais non moins généreux, destiné de toute évidence à défendre la cause de la France au détriment des miens qui ont peut être tord mais qui meurent et souffrent dans le mépris ou l'indifférence des nations politiques. Simplement on me demande de mourir en traître moyennant quoi j'aurai payé ma dette »**

Répondant à l'appel, les étudiants quitteront l'Université après avoir tant souffert et lutter pour y accéder comme le montre ce tableau qui recense les étudiants musulmans algériens inscrits à cette Université de 1939 à 1962:

Année	Lettres	Droit	Med pharm	Sciences	Total	Garçons	Filles	% Etudiant	Total Etudiant
1939-40	35	14	30	10	89	89	0	4.7	1866
1940-41	43	15	67	22	147	135	12	3.9	3773
1941-42	43	12	74	19	148	140	8	3.9	3879
1942-43	35	17	80	12	144	143	1	4.4	3212
1943-44	35	16	107	31	189	173	16	5.4	3476
1944-45	60	23	102	44	229	213	16	5.5	3128
1945-46	52	91	165	52	360	331	29	7.2	4978
1946-47	51	61	74	41	227	203	24	4.8	4702
1947-48	59	74	92	38	263	231	32	5.7	4558
1948-49	62	102	84	34	282	251	31	6	4639
1949-50	81a	85a	105a	35a	306a	262a	44a	6.3	4833
1950-51	117	150	71	48	386	355	31	8.8	4346
1951-52	122	148	109	63	442	408	34	9	4913
1952-53	199	181	113	81	572	539	33	10.4	5478
L953-54	165	179	101	62	513	489	24	9.9	5149
1954-55	188	196	123	82	589b	538	51	11.4	5172

1955-56	260	193	128	103	684b	617	67	13	5198
1956-57	106	91	17	53	267b	245	22	5.6	4700
1957-58	168	161	71	51	421b	370	51	8.7	4815
1958-59	127	243	59	101	530c	472	58	9.7	5454
1959-60	243	276	100	195	814c	701	113	12.4	6553
1960-61	449	420	150	271	1317c	1145	172	18.1	7848
1961-62	-	-	-	-	1372c	-	-	-	-

a = Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1950.

b = Y compris Tunisiens et marocains de 1954 à 1950.

c = A partir de 1958-59, ces chiffres comprennent vraisemblablement les étudiants inscrit dans les nouveaux centres universitaires d'Oran, Tlemcen et Constantine.

L'université va vivre les événements : elle connaîtra la violence, les étudiants boycotteront les cours, l'armée occupera son enceinte, La Gaillarde* en fera son Poste de Commandement.

Elle fut fermée après l'attentat de la nuit du 7 au 8 avril 1962, qui détruisit, plusieurs laboratoires. Un deuxième attentat au mois de juin de là même année détruisit les bureaux donnant sur la cour d'honneur. Les enseignants et le personnel fuirent cette université qui a tant donné aux uns et aux autres. Les archives furent transférés vers la Métropole un certains début de juin 1962 (14). Il n'y a, plus rien a espérer, l'organisation des tenants de l'Algérie Française (O.A.S) peut détruire!.

Le 7 Juin 1962, trois bombes explosaient dans la bibliothèque, bâtiment central de l'Université. Ainsi se termina la première épisode de cette université qui « fut détruite par ceux là même qui se vantaient d'avoir apporté la civilisation à un pays inculte » (15), victime de l'imbécile « Politique de la terre brûlée ».

Notre but à travers ce mémoire n'est pas l'Université d'Alger mais sa bibliothèque « cheville ouvrière de l'université » et qui comme toutes les bibliothèques de l'époque coloniale répondait à cette définition de Monsieur ROUSTAN : « Les bibliothèques répondent à un triple besoin: Compléter l'enseignement donné par les colons pour permettre aux colons d'origine étrangère d'acquérir une meilleure connaissance de notre parler et de notre littérature, donner à l'indigène non seulement un aperçu de notre culture mais aussi la fierté de la sienne » (16)

C'est cette institution, sa naissance et son évolution, son organisation et ses fonds que nous allons voir dans cette seconde partie.

*Officier de l'armée française, député, défenseur acharné de l'Algérie française, chef des U.T., héros du 13 mai. Il occupa l'université d'Alger avec plusieurs voitures bourrées d'armes et d'explosives et menaça de se faire sauter dans l'université. Il se rend avec ses 780 hommes à l'armée loyaliste.

3 - Sur la bibliothèque universitaire et son évolution:

Dès sa naissance, l'école de Médecine tirait une fierté de sa petite bibliothèque, de 700 à 800 volumes, provenant du Ministère de la Guerre, du corps médical et en particulier des legs du chirurgien en chef de l'armée, monsieur Chevreau à l'hôpital d'instruction où il enseignait.

En 1857, le décret créant l'établissement d'enseignement supérieur prévoyait que le siège de cette école serait établi à Alger, dans un terrain domanial, mais faute de place, l'école se contentera d'un local sis rue René-Caillé. La bibliothèque de l'école y occupera un moment une petite salle.

Avec la loi du 20 décembre 1879, comme nous l'avons mentionné dans la partie précédente et relative à l'enseignement supérieur en Algérie, les écoles de droit, des lettres et des Sciences nouvellement créées, éalisaient domicile dans un bâtiment sis 3 rue Scipion. La bâtisse, vieille maison de style mauresque ayant servi de lieu de résidence au Dey Ahmed de Constantine, ne pouvait contenir et les Ecoles et la bibliothèque (surtout qu'en 1880, le fonds de l'école de Médecine fut versé au commun des trois nouvelles Ecoles, rendant ainsi la bibliothèque un établissement affecté aux besoins communs de l'enseignement supérieur). Aussi, elle occupa du juin 1880 au 13 mars 1884 un local situé au N° 15 du passage Malakoff. Mais même là, elle ressemblait plus à un dépôt qu'à une bibliothèque: « Au premier étage, dans un réduit, sur quelques rayons poudreux, un tout petit lot de livres quelconque, la bibliothèque en avait, paraît-il, reçu d'autres, mais faute de rayonnage et de places pour en installer, ces livres fantomatiques dormaient dans une cave, dans le cercueil de leurs caisses clouées » (17).

Ne pouvant répondre à leurs besoins, faute de place et d'ouvrages, les étudiants se dirigeaient vers la bibliothèque-musée (B.N.) pour consulter des ouvrages, et faciliter le travail des étudiants suivant des cours par correspondance, une bibliothèque circulante, indépendante de la bibliothèque des Ecoles, fut créée en 1881, mais faute d'emprunteurs et cessant complètement d'être sollicitée, elle entra vite dans l'oubli.

A partir du 13 mars 1884, on retrouve la bibliothèque des Ecoles dans un vaste immeuble de la rue Henri Martin, place qu'elle ne quittera que pour s'installer et définitivement dans les bâtiments de la future université d'Alger, dont les travaux commencèrent en 1884, en vertu de la loi du 20 décembre 1879 relative à l'enseignement supérieur. La bibliothèque possédait alors quelques « 14000 volumes » (18).

Le 13 avril 1867, dans la grande salle de la nouvelle bibliothèque des Ecoles, dont les travaux touchent à leur fin, trois ministres inaugurèrent les nouveaux bâtiments des Ecoles d'enseignement supérieur d'Alger, où la place d'honneur fut réservée à la bibliothèque.

Le 28 janvier 1888, la bibliothèque prit possession des locaux qui lui sont réservés dans le nouveau bâtiment situé dans une enceinte clôturée. Le bâtiment par son béton, son insolite architecture, ses impressionnantes colonnes représentait l'opulence du progrès colonial et la grandeur d'une « mission civilisatrice » devant la misère matérielle et scientifique de la ville Arabe.

Le Bâtiment : Description :

Jules Ferry Ministre de l'Education Nationale de l'époque, en 1887, visita les Ecoles en construction. En pénétrant dans la grande salle de lecture de la future bibliothèque, il s'exclama: « Voilà une salle manquée. quel dommage! » (19). Cette prophétie, nous la retrouverons formulée dans la totalité des rapports de/sur la bibliothèque. Elle constituera l'un des problèmes clef de la bibliothèque universitaire d'Alger, sensible encore à nos jours. Déjà en 1922, un rapport du bibliothécaire regrettait « que la disposition topographique au milieu du bâtiment de l'Université s'oppose à tout agrandissement normal de la bibliothèque » (20).

En effet, la disposition topographique de la bibliothèque, constituera l'unique obstacle pour toute extension. Le bâtiment réservé à la bibliothèque, occupe la partie centrale faisant face Nord-Est, l'école de Médecine et l'école des Sciences l'encadrent des deux côtés ainsi que la cour d'honneur qui sort de trait d'union aux deux Ecoles.

En l'absence de l'ancien plan de la bibliothèque, et afin d'éviter toute confusion en donnant libre cour à notre imagination, écoutons monsieur Louis Paoli, ancien bibliothécaire nous l'a décrite telle qu'elle était en 1888: « ...On accède à la bibliothèque, des deux cotés, par deux escaliers qui aboutissent à deux paliers assez vastes. La bibliothèque se compose d'une grande salle et de quatre salles annexes. La grande salle mesure 43 mètres de longueur sur 09 mètres de largeur et d'une hauteur de 08 mètres. De forme rectangulaire ... cette grande salle est éclairée de façon très satisfaisante grâce à l'exposition Nord-Est et à 18 fenêtres de dimensions très grandes, Placées à 03 mètres du rez de chaussée. Les 09 fenêtres de façades mesurent 03 mètres 75 de hauteur sur 03 mètres de largeur. Les 09 autres fenêtres sont parallèles aux premières ... » (21)

En 1953: Construction de deux magasins par surélévation des deux ailes (bâtiment de la géologie et bâtiment de la médecine). Ces travaux ne sont d'ailleurs qu'une reprise d'exécution du plan d'extension de la B.U. d'Alger décidé en 1938 mais interrompu par la 2^{ème} guerre mondiale.

1954-1955: La surélévation de l'aile de Géologie, a doté la B.U d'Alger l'un magasin de 15 mètres sur 08 mètres, à deux niveaux, d'une hauteur totale de 04 mètres 50 avec un rayonnage métalliques comprenant 1680 mètres, permettant de recevoir environ 45.000 volumes et d'un appartement de service pour le conservateur. La surélévation de l'aile de Médecine en 1955-1956 a permis à la B.U .d'Alger d'avoir un nouveau magasin à deux niveau également. De 31 mètres 77 sur 08 mètre avec une hauteur totale de 04 mètres 45. Les rayonnages de ce magasins ont une largeur de 3 mètres 60.

B. les fonds:

« L'organisation des bibliothèques est aussi fondée sur l'application de l'idéologie dominante »...

Robert Estivlas.

Etablissement commun aux quatre facultés, unique institution documentaire desservant l'Université, le fonds de la bibliothèque ne pouvait être que variés, touchant l'ensemble des sciences enseignés. Etablissement appartenant à un système, à une puissance colonisatrice, la bibliothèque est soumise aux mêmes règlements, instructions et organisation bibliothéconomique qui gèrent les B.U. de la métropole. En 1855, une circulaire définit les B.U. comme étant : « en premier chef un de ces services communs par lequel doivent s'unir et se rapprocher des facultés d'un même centre ... (22). Mais leur rôle en Algérie est tout autre. La B.U. n'existe que pour servir une vision coloniale bien déterminée, basée sur le fameux principe de la « mission civilisatrice ».

En 1931, lors de la tenue du congrès international d'Alger sur la lecture publique Monsieur Roustan, dans sa communication, en traçait les grandes lignes : « ... les bibliothèques (en Algérie) répondent à un triple besoin: compléter l'enseignement donné par les écoles, permettre aux colons d'origine étrangère d'acquérir une meilleure connaissance de notre parler et de notre littérature, donner à l'indigène non seulement un aperçu de notre culture mais aussi la fierté de la sienne » (23). La bibliothèque acquiert ses documents soit par achat, dépôt (thèses), soit en échanges ou dons et legs. Une circulaire datant de 1886 fixe les modalités d'acquisition dans les B.U. et par conséquent leur politique d'achat. La responsabilité des achats, incombe à une commission composée de professeurs qui sont nommés pour une durée de trois années après élection par l'assemblée des facultés. Cette omission selon la circulaire « ne devra pas se tenir pour obligée de satisfaire à toute les demandes, car les achats d'une B.U. ne doivent pas être dirigés d'après les mêmes règles que les acquisitions personnelle d'un particulier ou même celle d'une bibliothèque destinée à un grand public... l'objectif de la commission être l'enrichissement réel de la bibliothèque, l'augmentation du nombre des instruments de travail » (24).

Afin de clarifier ces fonds, nous avons jugés nécessaire de les traiter par type de documents: Monographies, Thèses, Périodiques et enfin Collection spéciales. Les fonds sont rangés sur les rayons suivant une série de numéro non interrompu les formats sont pris en considération et ceci en application de l'instruction du 4 mai 1878 relative à [l'organisation bibliothéconomique des services des B.U.](#) qui « cherchait à simplifier le travail du personnel et utiliser au maximum les locaux toujours insuffisants » (25) ce qui explique le système d'enregistrement (inscription sur des registres jouant le rôle de registre d'inventaire et topographique) et classement (classement par ordre d'entrée et formats).

1.- Monographies:

Le nombre AFNOR Z 44050 les définit comme étant des « ouvrages formant un tout, en un ou plusieurs volumes, soit qu'ils paraissent en une seules fois, soit que sa publication s'étende sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance »(26).

Ces ouvrages sont distribués à la B.U. d'Alger de la façon suivante:

- Ouvrages comprenant les formats « **In folio** » avec un numéro initial qui va de 1 jusqu'à 5000.
- Une tranche numérique de 5001 à 20000 pour les ouvrages "In quarto".
- La tranche numérique allant de 20001 jusqu'à 60000 est réservée pour les « In octavo » et autres.

Dans cette catégorie d'ouvrages dits complets, les collections, les suites ou ouvrages définitivement incomplets, on précède le chiffre de la lettre (P) qui veut dire provisoire. Leur nombre a suivit une évolution normal à quelques exception prêt: La 2^{ème} guerre mondiale et la guerre nationale pour la reconquête de l'indépendance.

Les chiffres que nous avons trouvés, exception faite pour l'année 1888 et quelques autres périodes, mélangent dans les nombres monographies et périodiques. Nous sommes remontés le plus loin possible dans le temps afin de suivre l'évolution de la B.U d'Alger en matière d'acquisitions:(Sources : Archives B.U)

Année	Nombre de volumes (monographie et périodique)	Total du F.Général
1882	8104	20812 (1)
1888	7615	22000 (2)
1900	37309	110079 (3)
1909-1910	54677	179680 (4)
1914	53469	201558 (1)
1919	73606	233394 (4)
1920	61165	237052 (1)
1930	92261	291218 (1)
1936	1241362	333242 (1)
1938-1939	138168	352307 (2)
1952-1953	211085	445746 (1)
1954-1955	221904	459451 (1)
1957-1958	242770	486361 (1)

Dans le tableau que nous avons présenté, nous n'avons pu suivre l'évolution par année mais les Archives que nous avons consultés, révèlent que la guerre mondiale a eu ses répercussions sur les acquisitions de la B.U. d'Alger (Diminution du budget, manque de personnel, mobilisation, diminution de la production dans le monde de l'édition et enfin les difficultés d'achats...). Le « Rapport sur la situation de l'Université et des facultés pendant l'année 1940-1941 » nous révèle que « l'accroissement de la B.U. d'Alger, lui avait subi un arrêt presque total les journées sombres de 1940, a repris dans une certaine mesure à partir du début de l'année scolaire » (27).

Durant l'année 1943-1944, avant leur départ vers l'Angleterre, des personnes privées ont fait don de leur bibliothèques privées à la B.U d'Alger. C'est ainsi que la B.U. s'est trouvée bénéficiaire d'un fond spécial qu'elle désignera par « Br.C » (British Council). Ce fond est constitué de monographies, de périodiques, de suites et de collections. Il n'est pas spécialisé. Ce fond, a pour son usage deux registres (Br.C.) avec un titre., "Don British Council" et un catalogue alphabétique auteur. Des tranches numériques sont attribuées à chaque format:

- pour les "In folio" du numéro 1 au numéro 71.
- Pour les "In quarto" du numéro 100 au numéro 300.
- Pour les "In octavo" du numéro 361 au numéro 3496.

2. Thèses :

« Une thèse est un mémoire faisant part des travaux originaux soutenu devant un jury, en vue de l'obtention d'un grade universitaire » (28).

Au départ, ces thèses provenaient essentiellement des échanges universitaires. En 1888, dans sa présentation de la bibliothèque des Ecoles (Future B.U.), monsieur L.Paoli soulignait que pour les thèses "Nous avons maintenu la distinction des formats et surtout les instructions ministérielles du 17 février 1883 sur le classement des publications académiques. Nous avons considéré chaque groupe d'université comme un recueil périodique..."(29).

Une tranche numérique est réservée à ces publications, elle commence à 70000 et un numéro par université ou faculté. Ainsi par exemple, les thèses soutenues à

L'université d'Alger avait le numéro 70009 pour la faculté de droit, 70010 Pour la faculté de Médecine, 70011 pour la Pharmacie, 70012 pour la faculté des Sciences et 70013 pour la faculté des Lettres.

Comme les B.U. de la métropole, la B.U. d'Alger était soumise aux mêmes instructions, comme nous l'avons dit plus haut. En 1808, un décret institutionnalisait le doctorat en 1809, pour des raisons administratives, un arrêté prescrivait aux candidats le dépôt d'un nombre donné de leur travaux devant le maître de l'université. « En 1841, une circulaire introduit une notion nouvelle, celle des échanges entre les diverses facultés de France, elle réclame le dépôt supplémentaire d'un nombre de thèses égal à celui des facultés » (30).

Mais il faut attendre les années 1922 et 1923 pour voir le nombre de dépôt de thèses fixé par deux arrêtés : « Lettres, Sciences et Droit : 95 exemplaires à Paris et 80 exemplaires dans les départements; pour les thèses de Médecine, 105 et 90 exemplaires...Les exemplaires déposés doivent être répartis entre les membres du jury, les collections des facultés, le ministère de l'éducation nationale, six établissements scientifiques de Paris parmi lesquels la B.N., les 17 B.U. françaises et quarante quatre B.U. étrangères (31).

Voyons maintenant l'évolution des entrées des thèses à la BU d'Alger

Année	Nombres de volumes (Thèses).
1882	12708*
1888	22410**
1900	72770***
1905	99000*
1909-1910	124803**
1914	148089***
1920	175988
1930	194957*** *
1934	203583***
1936	208385***
1938-1939	214139**
1940-1941	219203***
1952-1953	234661*
1954-1955	237547*
1957-1950	243591*

Sources: * PAOLI L'enseignement supérieur à Alger. Page 10

** Université D'Alger cinquantenaire page 221

*** Archives BU d'Alger

3. Périodiques:

« Un périodique est une publication ayant un titre stable, une périodicité régulière généralement annoncée, une durée non limitée, réunissant articles rédigés par différentes personnes et présentés dans un sommaire. Généralement, les différents numéros d'un périodique sont numérotés soit par année, soit par ordre séquentiel continu depuis sa date de création. Il arrive qu'un périodique subisse quelques transformations: changement de formats, de titre, de périodicité, de numérotation: ces changements doivent bien entendu être pris en compte dans les différentes étapes de traitement ... » (32).

A la B.U. d'Alger, dans le traitement de ce type de documents, le format est pris en considération (dans la période d'avant l'incendie). La tranche numérique réservée aux périodiques est de « 60.000 » à « 69.999 ». La numérotation par formats est ainsi distribuée :

- Périodiques « In folio » de 60001 à 61000.
- Périodiques « In quarto » de 61001 à 63000.
- Périodique « In octavo » de 63001 à 69999.

Le dépouillement ou bulletinage se fait sur des registres.

En 1888, le nombre de revues s'élève à "513" titres formant 10000 numéros (33), de ce chiffre, 160 titres proviennent des abonnements, 58 titres en don et 60 titres envoyés par le ministère et repartis selon les disciplines suivantes: 87 revues en droit, 125 revues en médecine et Pharmacie, 129 revues en Sciences et 177 en Lettres.

L'évolution de ces revues a suivi un cours normal, les statistiques que nous avons pu avoir, les intègrent avec les monographies.

En 1959, la B.U.d'Alger possédait « 1275 collections de revues périodiques dont 630 étrangères » (34).

4. Collection spéciale:

Dans ce fonds, nous avons intégrés tous les documents autres que les monographies courantes, thèses, périodiques. En plus des livres anciens, nous avons intégré les cartes, les microfilms, manuscrits. Le terme "Collection spéciales" ou "Fonds spécial" désigne les documents publiés avant la parution de la bibliographie française (1811).

Sont anciens: Tous les manuscrits (documents en principe unique aussi bien médiévaux que récent et ordinaires ou dactylographiés pour l'époque moderne), les incunables, tout les imprimés du 16^{ème} siècle, les livres originaux par leurs tailles, ou leurs formes..., les livres numériquement rares (tirage de luxe ou tirages restreints, unica-édition ancienne dont ne subsiste qu'un seul exemplaire, les livres à reliure exceptionnelle...les livres ayant appartenus à une personnalité (relieuse, armoirie, ex-libris, envois, notes manuscrites, annexes, photos...) (35).

Nous aurions pu intégrer dans cette catégorie, les documents imprimés à Alger, dès l'installation de l'imprimerie dans ce pays (1850). Mais dans cette définition à part les manuscrits arabes et les cartes, tous les autres documents considérés comme appartenant au "Fond Spécial" ou "Collection Spéciale", sont intégrés dans la catégorie des ouvrages simples, dans la tranche numérique réservée aux document du même formats et ne bénéficient d'aucun traitement spécial à part quelques un mis en "Réserve".

Manuscrits arabes :

Dans sa présentation de la bibliothèque en 1888, monsieur L.Paoli nous fait savoir que « la cinquième classe comprend les manuscrits, nous avons suivi les prescriptions de la note ministérielle publiée au mois de mars 1877 sur le classement des manuscrits" (36).

S'il y a un fonds qui a le plus soulevé de questions, de contradictions, de silence, c'est bien ce fonds là. Nous avons très peu de renseignements le concernant.

En 1882, dans un "rapport sur la situation de travail au 19 mars 1882", on peut lire en observation : « Le catalogue d'ouvrages du fonds est terminé, sauf les ouvrages et manuscrits en langue arabe dont veut bien se charger monsieur le professeur d'Arabe » (37). En 1888, la revue internationale de l'enseignement supérieur en recense "37" (38) puis le silence. Aucun renseignement sur leur mode d'acquisition: achats?, dons?, "dépôts"? à la B.U. d'Alger des Médersas?, est-ce une part du "butin" ramassé par "Berbrugger André chargé par le Gouverneur de la, formation et de la conservation d'une Bibliothèque à Alger (39) et partagé entre la bibliothèque des Ecoles et la B.N.?

Durant notre recherche, nous avons trouvés quelques manuscrits oubliés dans un coin des rayonnages de la B.U. et nous avons trouvés quelques fiches, mais nous ne pouvons avancé un chiffre même approximative quand au nombre global.

En 1940, le 26 août, le bibliothécaire en chef de la B.U. d'Alger reçu une lettre du ministre secrétaire d'état à l'instruction publique et beaux-arts lui demandant s'il voulait bien « en raison des circonstances, envoyer au ministre de l'instruction publique (direction de l'enseignement supérieur, 1^{er} bureau), un rapport faisant connaître :1 ... 2..., 3: l'état actuel du bâtiment, des collections et du service.... 4: Le cas échéant, ce que vous pouvez savoir du sort des manuscrits et des livres qui ont été évacués ou mis à l'abri (40).

Tout ce que nous savons c'est que la tranche numérique des manuscrits était une tranche spéciale tenant compte bien sûr du format et suivit de: MS. (manuscrit). La cote devient alpha numérique pour ce type de document:

- Les « In folio » de 1 à 500.
- Les « In quarto » de 501 à 2000.
- Les « In octavo » de 2001

Le problème qui se pose maintenant est de savoir s'il existe d'autres manuscrits inscrits dans une autre tranche numérique. Nous avons trouvés un manuscrits en trois volumes (même s'il n'a aucune valeur scientifique ou historique: une histoire extraite des milles et une nuit écrite en dialecte marocain) inscrit dans la tranche Numérique réservé aux monographies. Pourquoi ce manuscrit était enregistré dans une tranche numérique qui n'est pas réservée initialement à ce type de documents ?

Existait-il d'autres manuscrits dans le même cas et qui ont « disparu » après l'incendie. l'ancienneté de ce fonds (1882), l'intérêt que porte un ministère à ce type de document, les contradictions, le silence de certaines personnes interrogées, nous permet d'avancer, sans pouvoir le Justifier malheureusement que le fonds des manuscrits n'a pas été touché par l'incendie (nous n'avons vu qu'un seul brûlé mais transféré en France, probablement avec les archives de l'université d'Alger ou victime d'un pillage systématique comme ce fût le cas pour la B.N. ou « certains colis le livres ont disparu et on avait trouvé les paquets prêt a être expédiés, raconte monsieur M-Bouayadqui indique que 3000 manuscrits d'une extrême valeur avaient été volés et retrouvés grâce à une indiscrétion, stockés à l'Ecole Normale de Bouzaréah, au moment de leur expédition vers paris » (41).

Il semblerait que les manuscrits de la B.U d'Alger n'ont pas eu autant de chance que ceux de B.N.

B. Livres anciens:

Il existe des livres très anciens et précieux (reliure, papier, caractère d'imprimerie ou contenu ...), la totalité de ce fonds est actuellement en très mauvais état, n'ayant jamais bénéficiés et ne bénéficient jusqu'à présent d'aucun traitement de conservation propre à ce type de documents. Pour cette catégorie de documents, nous rappelons uniquement qu'il existe des ouvrages datant de 1485, 1600, 1700 ainsi que des incunables dont le plus anciens , un incunable, date de 1483 en latin.

C. Cartes :

La tranche numérique réservée à ce type de document va de 90.000 à 99.999 :

- Une série allant de 90.000 à 92.999 pour les formats inférieurs à 95 cmX70cm.
- Une série allant de 93.000 à 95.999 pour les formats supérieurs à 95cm.X70cm
- La série allant de 96.000 à 98.999 est réservée pour les cartes formant les suites
- Enfin le dernière série allant de 99.000 à 99.999 est réservée pour les cartes en rouleaux.

D. Microfilms :

Les rares fiches que nous avons trouvé signalant des Microfilms sont celles de quelques manuscrits microfilmés. La cote porte un numéro procédés de M.F. (Microfilm).

Les catalogues :

A partir de 1952, la Bu d'Alger possédait deux catalogues sur fiches.

Ces deux fichiers se complètent : les B.U. françaises ayant adoptées le format international des fiches (12,5x7,5cm)

Le deuxième catalogue comprend donc des fiches de tous les documents entrés à la Bu d'Alger depuis le 1^{er} Janvier 1952. Les deux catalogues comprennent chacun un catalogue Auteur et un Matière ainsi que les catalogues de fonds particuliers « qui sont en général des annexes du catalogue auteur » (42)

Dans le premier catalogue (ancien fichier avant 1952), on trouve les catalogues des différents supprots :

Monographies,
Theses
Périodiques,
Fonds Arabe,
Don British Concil.

Dans le nouveau fichier (année 1952), on trouve les catalogues de : périodiques, fonds arabe, catalogue collectif régional (acquisition d'ouvrages étranger par d'autres bibliothèques de la région). La cote est indiquée sur la fiche. Cette indication est précédé par le sigle de l'établissement ou se trouve l'ouvrage , thèse dactylographiées des universités françaises non reçus à Alger, thèses de médecine et de pharmacie « Auteur et Matières ».

Avant de passer au service de prêt, il convient de souligner ici que les ouvrages du fond arabe entrées à la BU d'Alger sont inscrits au même registre du fond général. Les fiches du catalogues sont translittérés.

6 .Communications :

A.Usuels : Etaient mis en usuels : les Manuels, Dictionnaires .

Ces livres étaient groupés par facultés et matières. Elles n'étaient jamais prêtés à l'extérieur. Outre la cote de la, B.U., les usuels avaient un autre numéro (Indice CDU) qui indiquait leur emplacement dans la salle de lecture.

En 1954-1955, le nombre d'usuels dans la salle des étudiants s'élevait à 843 ouvrages représentant un ensemble de 3969 volumes. Dans la salle des professeurs, il s'élevait à 572 formant un ensemble de 2823 volumes. Soit un total de 6792 volumes mis en usuels.

B.Communication sur place :

La bibliothèque mettait à la disposition des étudiants des bulletins de demande sur lesquels, il indique les différents renseignements concernant l'ouvrage ainsi que sa côte. Il les remettait au bureau de communication qui se trouvait au centre de la salle de lecture. Le nombre d'ouvrage communiqué sur place était limité à cinq. Si le lecteur désirait emprunter l'ouvrage à domicile, il se dirigeait alors ver le bureau de prêt.

C. Le prêt à l'extérieur:

A la B.U.d'Alger, il était limité à trois ouvrages pour une durée de quinze jours. Un service de prêt fonctionnait en faveur des lycées, collèges et principales bibliothèques de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Jusqu'à 1962, les étudiants payaient les droit de bibliothèque, la somme était fixée à 600 Fr anciens annuellement.

La bibliothèque était ouverte tous les jours sauf le dimanche, jours fériés et les vacances, pendant six heures par jours et ce jusqu'à 1943 et en deux séances de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 et ce suivant la circulaire d'application du 20 novembre 1886. A partir de décembre 1943, elle était pratiquement ouverte de 8h30 à 21h00.

Le service de prêt et communication de 8h30 à 17h30.

Voici quelques chiffres relatifs à la communication et les fréquentations de la BU d'Alger :

1888 :

- nombre de lecteur 3397
- nombre de volumes communiqués à la salle de lecture 8082 répartis entre professeurs 3667 et étudiants 4415.
- Nombre de volumes prêtés à l'extérieur 2244 pour les enseignants, 856 pour les étudiants(43).

1942-1943 :

Nous remarquons cette année, malgré les événement de la deuxième guerre mondiale, que le nombre de lecteurs a sensiblement augmenté, il s'élève à 32073 et par conséquent le nombre de volumes prêtés 20331 (44). Il semble que la cause de cette augmentation malgré la mobilisation des jeunes a été évoquée par l'inscription des étudiants évadés de France, la présence à Alger de nombreuses personnes durant cette période et l'autorisation au personnel des différents services du gouvernements provisoire françaises installé à Alger, de fréquenter la BU.

1951-1952 :

- Lecteurs : 29556
- Volumes communiqués : 73347
- Volumes prêtés : 17993 (45)

1954-1955 :

- Lecteurs : 26826
- Volumes communiqués : 58680
- Volumes prêtés : 17020 (46)

Les rapports signalent que la baisse du nombre d'ouvrages demandés en communication est dû à l'augmentation du nombre d'ouvrages mis en usuels mais nous pensons que la raison de cette baisse est d'ordre politique plus que bibliothéconomique. En effet, 1954-1955 marque le début de la guerre pour la reconquête de l'indépendance et par conséquent le départ de certaines familles vers la métropole et ou leurs fils pourront suivre en toute quiétude leurs études, ainsi que la peur de rentrer tard en pleine guerre poussait les gens à appliquer le « couvre feu ».

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans parler du personnel. En 1925, la BU comptait un bibliothécaire en chef, un bibliothécaire et quatre garçons de salle. Ce chiffre augmenta en 1954-1955 et était réparti comme suit :

Le Personnel de la Bibliothèque :**Personnel scientifique :**

01 conservateur
02 bibliothécaires

Personnel technique :

03 sous-bibliothécaires

Personnel administratif :

01 dactylographe

Personnel de service:

01 chef magasinier
02 magasiniers
13 gardiens
02 employés chargés du contrôle et de la surveillance

Dans ce tableau, nous avons respecté la division et les corps telles qu'ils existaient à l'époque. Les besoins en cette année là, selon un rapport étaient de :
02 bibliothécaires , 01 dactylographe, 01 agent de bureau et 02 gardiens.

En 1958 :

- 01 conservateur en chef
- 04 bibliothécaires
- 03 sous bibliothécaires
- 02 sténo dactylographes
- 18 magasiniers

Dans cette description de la bibliothèque universitaires d'Alger : Bâtiment, Fonds, nous avons essayé tant bien que mal de suivre son évolution afin de voir avec l'évolution de l'université dont la logique dominante était liée avec le système colonial qui avait pour objectif la formation d'une sous élite « truchements indispensables, intermédiaires technique et transmettrice de modèles » (47). Le pourquoi de l'incendie de cette institution « culturelle et scientifique » dont le but était de contribuer au renforcement et le maintien de l'ordre colonial.

En 1959, la B-U d'Alger a atteint un chiffre de « 500 000 » volumes avec un rythme des entrées de « 8000 » à « 10 000 » volumes par an (48), elle atteignait en 1962 avant l'incendie presque 600 000 volumes (le chiffre officiel en 1962 n'existe pas).

Le dernier « quart d'heure » de la présence française en Algérie sonna en 1960 selon les historiens, les événements se succédaient. La gaillarde en 1960 fit de l'université son P.Commandant et de la salle des catalogues de la BU (selon les témoignages de monsieur KOUIDRI, KHENDEK et KHODJAT) en infirmerie.

[En 1962 dans la nuit du 7 au 8 avril](#), l'université fermait ses portes et partant celle de la bibliothèque, après l'attentat qui a détruit plusieurs laboratoires.

Des autorisations furent délivrées aux enseignants pour franchir l'enceinte universitaire. « Un autre attentat au mois de mai, détruisit les bureaux donnant sur la cour d'honneur, et sur ce qu'il contenaient, en particulier les registres d'inventaires » (48).

Le rapatriement du personnel de la bibliothèque de l'Université d'Alger vers la métropole (du Conservateur en chef et des bibliothécaires qui, après les premiers attentats de semonce, avaient été tous invités, en mai, à « suivre à Paris un stage sur l'application aux bibliothèques universitaires de la classification décimale universelle » (49) celui des archives de l'université d'Alger vers l'université d'Aix (50), tout cela suppose que le pire redouté par la bibliothèque lorsqu'elle fut fermée après le deuxième attentat était fondé. Le 7 juin 1962, des mains criminelles, posèrent des bombes à l'intérieur de la bibliothèque, la plus ancienne institution culturelle et scientifique, **le plus beau fleuron de la « mission civilisatrice » n'est qu'un amas de cendre.**

Pour illustrer cet acte criminel, nous avons fait « notre « ce passage de KEMAL BAKARSIC, conservateur de la Bibliothèque du musée national de Bosnie hézégovine :Commentant l'incendie de la Bibliothèque Nationale et universitaire de la Bosnie : » **Le ciel était obscurci par la fumée dégagée par les livres en flammes ; des pages calcinées flottaient et retombaient comme de la neige noire dans toute la ville. Si on attrapait une page, on pouvait sentir sa chaleur et pendant un instant lire un bout de texte présentant l'étrange aspect d'un négatif en noir et gris. Puis la chaleur dissipée, la page tombait en poussière entre nos doigts »** In.BLAZINA Vesna.- [Mémoricide ou la purification culturelle : La guerre et les bibliothèques de Croatie et de Bosnie hézégovine.- Documentation et bibliothèque Octobre-décembre 1996 Vol.42 N°4 pp149-163](#)

III.- L'Incendie :

"... Toute tyrannie qui entre en agonie, tente d'entraîner dans sa propre mort, le plus grand nombre d'hommes possibles..."

ZEIGLER J. - Contre l'ordre du monde, les rebelles,

I.- L'ORGANISATION DE L'ARMEE SECRETE (O.A.S.)

Persuadé que l'issue de la guerre ne peut-être que politique mais maintenant une certaine ambiguïtés Œuvre dans le sens de l'Algérie française d'un coté et annonce l'égalité politique entre Européens et Musulmans d'Algérie admis comme citoyen à part entière, offre au Front de libération national (F.L.N.) « la paix des braves ». Devant le rejet de cette proposition par les Algériens musulmans, le Général De Gaulle, propose alors l'autodétermination qui implique un cessez le feu, puis des négociations directes, Mais c'est la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie qu'exige le F.L.N. comme plate forme à toute négociations. Les Européens d'Algérie descendent alors dans la rue, des officiers de l'Armée dressent des barricades à Alger du 24 janvier au 1er. février 1960, (les auteurs constitueront plus tard l'état-major de l'O.A.S.) pour désapprouver la politique du général. Après les entretiens de Melun (25-29 juin 1960) - qui seront rompu par le F.L.N qui exige des négociations politiques — et les mots lançaient par le général De Gaulle « République algérienne », Alger connut des manifestations. Des heurts opposèrent le 10 décembre 1960 les défenseurs de la « légalité républicaine » et De Gaulle, aux Européens d'Algérie qui étaient prêt à tout pour garder l'Algérie française. Ils sont dirigés par le Front Algérie Française (F.A.F.). Le 11 décembre, les musulmans d'Alger aux cris « Algérie musulmane », « Algérie indépendante », manifestent à leurs tours. C'est la répression!•

De Gaulle relance l'idée de l'autodétermination, les français de la métropole l'approuvent et le soutiennent. Le 4 mars 1961 apparaît alors pour la première fois à Alger, un tract parlant d'une Armée secrète, et des inscriptions O.A.S. apparaissent sur les murs d'Alger. Les Européens d'Algérie se sentant abandonnés, adhèrent à ce mouvement et soutiennent alors le putsch militaire du 22 avril qui a germé dans l'esprit des militaires depuis décembre 1960, Les généraux Challe, Jouhaud et Zeller sont à la tête du mouvement. Et dans la proclamation de l'état de siège ou l'Armée annonce le contrôle de l'Algérie et prête serments : »Sauver l'Algérie pour la France », le nom d'un quatrième général apparaît au bas de la page : Salan. A partir de 1961, l'O.A.S. se structure. Le groupe de Madrid (Argaud, Lagaillarde, Lacheroy, s'enfuient à Madrid durant leur jugements lors du procès des barricades) se rallie au groupe d'Alger (Salan, Gardes, Godard). Elle est composé d'officiers déserteurs, de militaires en activité et de civils. Après l'échec des premières négociations Algéro-française de Bizerte, l'O.A.S., espère un changement dans la politique du général, mais se rend compte que tout est perdu. Son action va prendre une autre formes Bénéficiant de la quasi impunité voire même de la complicité des forces « légales », son action et ses méthodes prennent de l'ampleurs « Festival du Plastic », « Opération Tricolore », » Opération Fatma », les manifestations : » Casseroles », « Oriflammes », « Embouteillage ». Elle devient une véritable force politique. Elle intimide, menace, exécute, mobilise ; C'est l'époque (ou l'épopée pour certains) des attentats, la chasse à l'Arabe, le plasticage. « L'O.A.S. frappe ou elle veut quand elle veut , quant elle veut et comme elle veut ! » dit son mot d'ordre.

Les négociations avec le G.P.R.A. (7-19 mars 1962) aboutissent aux accords d'Evian et à un cessez le feu. Dès leurs signatures, l'O.A.S. accentue son activité terroriste avec une violence désorganisée pour empêcher la réalisation des accords » et dans le but d'apaiser l'atmosphère, le F.L.N tente une action de négociation avec l'organisation l'organisation fasciste. Le 18 mai 1962 eut la rencontre entre le président de l'exécutif monsieur FARES Abd ERRAHMANE et celui de l'O.A.S. : SUSINI. Mais le pire arriva : le 6 juin 1962 une émission pirate de l'O.A.S. déclare » Les pourparlers engagés par l'O.A.S. ont été sabotés par le pouvoir gaulliste. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une impasse, parce que nous ne pouvons accepter que seuls les accords d'Evian garantissent l'avenir de la communauté Européenne et que celle-ci tombe sous le joug de l'A.L.N...en conséquences, l'O.A.S. reprend sa liberté d'action à partir de ce soir. Nous demandons à nos commandos de reprendre les opérations, en visant surtout les objectifs économiques. Les femmes, les enfants et les vieillards sont toujours autorisés à partir pour la métropole, afin de faciliter même, l'application de la politique de la terre brûlée... ».

Ce passage, parmi tant d'autres, à lui seul, illustre et résume bien l'état d'esprit et la situation de la bibliothèque en ce 7 Juin 1962.

Les journaux en ont rendu compte, les spécialistes l'ont expliqué et on a criés et hurlés: « Vandales, pur vandalismes, Imbécillité, Crime contre l'esprit, Crime contre l'Humanité, Assassinat spirituel »(50). Et nous sommes, aujourd'hui, réduits encore aux renseignements abondants, mais plus ou moins précis, plus ou moins exacts, qui ont été donnés par la presse et les témoins. Nous ne proposons pas de donner ici les véritables circonstances de l'incendie, ni le chiffre exact des *dégâts* faute de témoignages oculaires et statistiques sur lesquels on peut compter. Des estimations ont été données çà et là, qui diffèrent entre elles et qui parfois se contredisent, selon l'utilisation que l'on voulait faire de ces chiffres.

Nous pensons cependant devoir résumer ici avec toutes les réserves qui s'imposent en pareil cas, les détails qui dans les nombreux articles que nous avons dépouillé. nous ont parus de nature à intéresser le lecteur.

Dans la première partie de ce travail, nous avons vu que Lagailarde occupa l'université d'Alger et en fit de la bibliothèque son P.C. et une infirmerie. Cette remarque paraît en premier lieu loin des causes directes de l'incendie. Cependant, cela démontre que déjà l'université était considérée comme le fief des ultras et tenant d'une Algérie-française. Et Lagailarde, en l'occupant, savait qu'il était en sécurité parmi les « Siens » .

Nous avons vu également comment cette université fut la cible de deux attentats (successivement en Avril et Mai 1962). L'Université était déjà sur la liste des « œuvres françaises qu'il ne fallait pas laisser au F.L.N » car à travers l'incendie de la bibliothèque c'était l'université qui était visée, toute l'université et pas uniquement la bibliothèque!

La situation politico-militaire était pour les uns brouillée, pour d'autres, on ne peut plus claire. L'Algérie musulmane n'était plus cet espoir qu'on garde jalousement au fond de soi-même, ni ce mot d'ordre que l'on opposait au fameux « Algérie-Française ».

Une réalité s'installa et tout le monde devait accepter les « nouvelles règles du jeu »les règles de la réalité historique , même le chef de l'Organisation fasciste O.A.S. Jouhaud, qui du fond de sa prison déclara que « L'Indépendance de l'Algérie était maintenant un phénomène irréversible, que l'Algérie française était impossible, bref que la partie était perdue ». Tous acceptèrent la nouvelle situation sauf l'Organisation de l'Armée Secrète¹ qui décida d'appliquer la « politique de la terre brûlée ». Ainsi, après l'attentat contre les hommes, ne sachant plus comment haïr l'humain, les commandos fascistes détruisent les bâtiments, brandissant l'imbécile prétextes « **Nous ne partirons pas en laissant ici tout ce que nos pères ont édifiés...nous irons jusqu'à la limite humaine possible..** » (51), Et l'Université d'Alger était l'œuvre des grands parents!» Comment la détruire?» la faire sauter?, tel Néron avec l'Alexandrie ou les allemands avec Louvain ,Sharon à Beyrouth, Milesovic ,... jalonner l'histoire d'un énorme incendie? » marquer l'humanité d'une cicatrice,. Aujourd'hui dans le droit international on utilise un nouveau concept passible de droit pénal international : la destruction des bibliothèques est considérée comme un « **Mémoricide** » un « **Crime contre l'Humanité** » *

De par sa position topographique, la Faculté des Sciences et ses laboratoires à sa droite, la bibliothèque avec ses tonnes de papiers, ses rayons et sa boiserie (Rayonnages et tables) constitue l'endroit stratégique et rêvé! en plus, un bâtiment, on peut le reconstruire mais un livre détruit est perdu à jamais, une bibliothèque détruite c'est tout un savoir qui part en fumée! « **et c'est toujours ça que le F.L.N. n'aura pas !** »

La bibliothèque de Louvain a été complètement détruite par les allemands le 25 aout 1914 lors de l'occupation de la Belgique. [Le traité de paix de Versailles](#) stipulait que l'Allemagne devrait, en guise de réparations à la Belgique, payer 10 millions de francs pour l'achat de livres. De plus pour compenser la perte de 1750 livres rares de Louvain, les bibliothèques allemandes devaient offrir les doubles de leurs collections de livres rares... » (52)

Dans son rapport établie [Mémoire du monde : Mémoire perdue - Bibliothèques et archives détruites au XXe siècle/préparé pour l'UNESCO par Hans van der Hoeven](#) Aucune information n'a été mentionnée concernant la B.U. d'Alger ! Simple oubli de la part d'experts aussi éminent et d'une organisation ou....

Nous ne pouvons décrire avec exactitude les circonstances de l'incendie en l'absence de témoins oculaires; la chasse à l'arabe battait son plein et personne n'osait s'aventurer dans les quartiers Européens. Le

personnel algérien de l'Université, craignant la mort (surtout après l'assassinat de monsieur MATIBEN, secrétaire général de la Faculté de Médecine) quitta les lieux du travail environ deux mois avant l'incendie.

Néanmoins, à travers quelques témoignages, nous avons pu reconstituer non les circonstances, mais les indices qui nous permettent d'avancer que l'incendie n'était pas ce coup imprévu lancé par un moribond dans ces derniers soubresauts mais un attentat prémédité, programmé à l'avance :

Le départ prématuré du personnel européen, malgré l'appel lancé par la même organisation, menaçant de mort quiconque quitte l'Algérie, « Le personnel européen avait regagné la métropole « appelé en stage » à Paris » (53).

Le plus ancien magasinier Arabe, monsieur KHODJAT, se souvient que quelques jours avant l'incendie, le conservateur en chef de la bibliothèque fut « prié » par des personnes, parmi eux des magasiniers de la bibliothèque qu'on soupçonnés d'appartenir à l'Organisation fasciste, de quitter l'appartement qu'il occupait à l'intérieur même du bâtiment de la bibliothèque et ce dans les plus bref délai!

Et enfin ce témoignage d'une bibliothécaire, après l'incendies « Ceux qui, ont commis ce crime, savaient exactement ce qu'ils faisaient; ils avaient installé des bombes relais au phosphore aux endroits ou il y avait des documents les plus important : dans la salle de lecture qui a complètement brûlé et dans les magasins avoisinants, il y avait les usuels.. » (54). Cette affirmation semble confirmer la complicité sinon la participation directe du personnel acquis aux thèses des ultras tenant de l'Algérie française de la bibliothèque à l'incendie.

Nous ne pouvons continuer dans nos investigations en quête d'indices pour reconstituer les circonstances de l'incendie. Ceux que nous venons de citer auraient dû être considérées comme de sérieux avertissements par une Armée légale qui occupait l'université « Pour assurer une protection plus efficace »(55). On est en droit de se poser des questions : l'Armée était-elle complice?, s'est-elle « laissée faire »,..

Et le 7 juin 1962, « Trois puissante déflagrations secouaient vers midi quarante, le centre d'Alger. Des bombes au phosphore venaient d'exploser dans l'enceinte des Facultés provoquant un incendie monstre, d'épais nuages de fumée noire s'élevaient au-dessus des bâtiments en flammes, obscurcissant le ciel, barrant l'horizon » (56). La violence des flammes s'était dans cette lutte, successivement exercée avec une rage indomptable, sur la proie facile que leur offraient les livres, le bois et les produits chimiques des laboratoires de la Faculté des Sciences. « Les pompiers avec une seule lance et beaucoup de négligence luttent contre le feu » et aujourd'hui, l'on se demande si le rôle de ces pompiers n'était pas d'accentuer les dégâts, car une grande partie des collections que le feu épargna, fut détruite par l'eau, même si le prétexte avancé était d'empêcher le feu de se propager. (En effet, d'après les témoignages, les pompiers dirigeaient les lances vers les parties non atteinte par le feu, noyant les livres.).

Commencèrent alors les comptes-rendus de la presse qui minimisait ou aggravait l'événement selon l'optique politique :

Ainsi « **France-Soir** » « Les bourgeois cossus de la rue Michelet ! contemplant l'énorme fumée des flammes qui dévorent la bibliothèque universitaire ou **brûlent 600.000 volumes, deux amphi., les laboratoires de la Faculté des Sciences** . Bans le bar d'en face, une foule joyeuse d'étudiant commente l'événement au milieu du bruit des anis » (57). Tels sont les dégâts estimés par ce quotidien.

« **La bibliothèque, le laboratoire des sciences, plusieurs amphithéâtre de Médecine ont subis entre autre des dégâts considérables, 500.000 volumes de la B.U. ont été détruits par le feu** « réplique le « Figaro ». » 500.000 volumes ont été détruits, ainsi que le premier étage de l'immeuble, la salle des professeurs, les amphi. de Chimie et des Sciences et le laboratoire de pathologie » selon les estimations du quotidien « **Paris le jour** »

Quand au quotidien « **Le Monde** » dans son édition du 9 juin 1962: » Un incendie criminel ravage l'université... trois grenades au phosphore ont explosées dans la bibliothèque ainsi que près de la salle des professeurs, des amphi. de Chimie et des Sciences et au laboratoire de Pathologie, les auteurs de l'attentat avaient utilisés en sus des engins incendiaires des bidons d'essence» **Près de 600.000 volumes et documents ont été la proie des flammes** « .

Yves Courrière relatant l'événement écrivait; « Le 7 juin 1962, un panache de fumée couronna Alger. La bibliothèque universitaire venait de sauter. **600,000 livres brûlaient...** On n'allait quand même pas leur laisser « notre » culture et « notre » science « (58).

Et Robert Buron (un des représentant du gouvernement français aux négociations des accords d'Evian) de renchérir « Ceux qui l'ont brûlé, voulurent fermer l'accès de la culture française aux élites algériennes, par la même, sans doute, avouaient la considérer à eux seuls réservés » (59).

Le journal « **France-Soir** » va jusqu'à comparer l'événement avec l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie « ...Pendant des siècles, l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les arabes (sic) a été un objet de scandale et d'indignation par l'Occident. Les restes des 500000 volumes qui contenaient toute l'histoire de la littérature de l'antiquité disent les manuels auraient été brûlés en 641 sur l'ordre du Khalifa Omar. Mais cela n'a pas empêcher la légende d'en faire l'exemple le plus monstrueux de vandalisme et de barbarie. C'était bien la peine assurément de reprocher ce crime contre la civilisation aux arabes pendant des siècles pour essayer d'en faire autant à Alger en l'an de grâce 1962 «*

La liste des comptes-rendus est longue, mais l'absurde ne s'explique pas! L'Incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger n'a rien de commun avec les traditionnels autodafés où les nouveaux maîtres au pouvoir passaient ou passent jusqu'à nos jours au feu toute littérature qui va à contre courant. L'Incendie de la « bibliothèque universitaire d'Alger et par de là de l'Université; c'était priver un pays d'une partie de sa mémoire, c 'était priver un pays au seuil de l'indépendance de l'instrument de culture et de savoir, indispensable à la formation de ses cadres ,afin de l'asservir encore plus. Pour les tenants de l'Algérie française ,ceci a un nom précis, cela s'appelle « Terre brûlée »!.

« Le sinistre faisait encore rage quatre heures plus tard dans les locaux de l'Université, complètement isolés par les pompiers et par la troupe : la bibliothèque, le laboratoire des Sciences, plusieurs amphithéâtres de Médecine ont subi entre autres, des dégâts considérables. Tout le passé et un avenir de culture sombrait dans la fournaise. **Les 500.000 volumes de la bibliothèque ont été détruits par le feu**» La chaleur dégagée par le foyer était telle qu'on ne pouvait approcher à moins de cent mètres" (60).

*Les légendes ont la vie dure. Celle de la bibliothèque d'Alexandrie est une des plus tenaces. A son propos, nous ne savons ni quand ni comment ni pourquoi cette légende s'installa dans l'esprit des gens. Selon l'encyclopédie Universalis, page 623, la bibliothèque en question « brûla en 47 avant J.C. quand Jules César, pour éviter que l'ennemi ne s'emparât de sa flotte laissée sans surveillance dans le grand port fit incendier la flotte égyptienne et les arsenaux, ce qui communiqua le feu aux précieux livres ».

3. ETAT DE LA BIBLIOTHEQUE APRES L'INCENDIE

Nous n'avons nullement l'intention de dresser ici la liste des dégâts subit par la bibliothèque universitaire après l'incendie. Un feu qui met cinq heures pour être circonscrit ne laisse généralement pas grand chose si ce n'est que « [La salle de lecture était totalement ravagée, il ne reste que les hauts murs léchés de flammes et des archers béantes](#), dans les magasins presque entièrement détruits, traînent des livres calcinés, ce qu'on a essayé de récupérer est pratiquement inutilisables » (61)

Des murs calcinés, des livres brûlés ou « flottant » dans l'eau et des cendres. Les quelques compte-rendus de la presse que nous avons repris plus haut, les photos sont très explicite et tout se passe de commentaires! Les dégâts « matérielles » furent estimés à 14 millions de dollars.

A .LE BATIMENT :

De la salle de travail, des bureaux avoisinants, de la réserve, de la salle des catalogues, des magasins du premier étage et du magasin central (situé au dessus de la salle de travail), il ne reste que des murs calcinés à moitié détruits et des poutres en fer à moitié tordu. Seul les deux magasins situés aux ailes de la bibliothèque (Médecine et Géologie) et les magasins du sous-sol situé au dessous de la salle de travail furent épargnés, encore que ce dernier a subit de très graves dégâts dû à l'eau répandue par les pompiers pour « empêcher » la propagation de [l'incendie La toiture n'existe plus, elle donne directement sur un ciel bleu](#) de ce mois de juin. L'empreinte de la guerre et de la bêtise humaine, « l'acte de folie furieuse, de pur vandalisme et plus encore d'imbécillité » (62) est là présent, narguant ce peuple qui se dirige en ce début de juillet vers les urnes pour enterrer à jamais ce genre d'images qui n' a que trop duré!.

B. LES FONDS :

Nous pensons qu'il est trop tard aujourd'hui pour pouvoir donner le chiffre réel du nombre d'ouvrages brûlés. Les statistiques que nous avons pu avoir en plus des compte-rendus de la presse qui le chiffre soit à 500.000 ou 600.000 volumes, émanent de deux sources officielles que nous avons considérées comme documents de base pour ce chapitres : [Le Rapport présenté par la Direction des Bibliothèques de France](#) qui avait accompli une mission en Algérie du 10 au 30 Avril 1964 à l'initiative de l'Association France-Algérie et dont l'un des trois membres de la commission est un ancien bibliothécaire à la B.U.d'Alger. Le deuxième document officiel est le [Guide de la bibliothèque de l'Université d'Alger édité en 1975](#) (Réédition 1985).(Voir rapport II en annexe). Ces deux sources, établies respectivement quelques deux années après l'incendie et cinq années après la réouverture de la bibliothèque en 1968, sont les seules capables de nous fournir des renseignements sérieux quand aux dégâts subit par *les fonds* ;[Le premier rapport signé par M. MALLON Juillet](#) Conservateur des Archives de la Marine à Alger Chargé des Cours d'épigraphie et de paléographie latine à la Faculté des Lettres en date du 27 juillet 1962 1962, ne peut être prit en compte dans notre travail vu la date à laquelle il a été rédigé..

Les derniers statistiques officielles du fond général de la bibliothèque universitaire avant l'incendie, datent de 1958 (d'après le Cinquantenaire de l'université d'Alger et que le rapport de la commission française reprend) et se chiffrent à 245591 thèses et écrits académiques et 242.270 monographies et périodiques soit un total de 485.861 volumes. En 1962, ce chiffre dépassera les 500.000 pour atteindre quelques 600.000 volumes(comme nous l'avons vu. précédemment), chiffre que nous avons retenu car mentionné dans tout les compte-rendus relatives au fonds général de la bibliothèque.

Si d'après le rapport de la commission françaises « 185.000 volumes ont été retrouvés intacts, un nombre compris entre 150.000 et 200.000,et plus voisin de ce dernier chiffre a été brûlé », cela nous donne déjà une certitude; le nombre de « 600.000 » et « 500.000 » volumes brûlés avancé Ça et là par différent voix et illogique et faux. Le fonds de la bibliothèque n'ayant pas été détruit complètement car le chiffre avancé suppose que la bibliothèque universitaire avait été rasée de fond en comble. Seulement, si l'on prend les chiffres donnés par le rapport, c'est à dire 185.000 (nombre d'ouvrages trouvés intacts) auxquels on ajoute les 200.000 (estimation des livres brûlés) nous obtiendrons alors 385000volumes dont le sort est déjà réglé c'est à dire brûlés ou récupérés. Reste alors 215.000 volumes, même en estimant que des ouvrages ont été volés ou transférés en France, on ne peut les estimés à ce nombre.

Les signataires du rapport, en joignant un tableau récapitulatif des fonds de la bibliothèque universitaire, utilisaient les mots « Brûlé » et « Détruit ». Si l'on se réfère aux dictionnaires : Le Robert, au mot « Détruire », on peut lire entre autre : » Détruire par le feu « et nous renvoi à « Brûler » « Incendier: réduire en cendres « - Au mot « Brûler », on peut lire ceci: « Altérer par l'action du feu, par la chaleur. « Altérer », veut dire »détériorer, gâter ».

Donc selon le rapport, on peut traduire « Détruits » par inexistant et « Brûlés » par « inutilisable » .

Voyons maintenant les tranches numériques qui selon le rapport (incomplet d'ailleurs puisque certaines tranches du fonds général n'avaient pas encore subi de recollement ou étaient en cours de recollement, d'où l'impossibilité de prendre ces chiffres aveuglément) ont été détruits

- De 1 à 3999 :En grande partie détruits recollement en cours (soit une différence de 5998 titres).
- De 10001 à 11999 Détruits (soit 1998 titres).
- De 50000 à 55450 Détruits (Soit 5450 titres).
- De 60000 à 61000 Détruits (Soit 1000 titres) (Cette tranche est celle des périodiques).
- De 62001 à 62999 Détruits (Soit 198 titres) (Tranche réservée aux périodiques)
- De 205000 à 219999 En partie détruits, en cours de recollement (Soit 14999 titres)
- De 220000 à 303999 En partie détruits (Soit 83999 titres).
- De 304001 à 408062 Totalemment détruits (Soit 104061 titres)

Si l'on suppose que la moitié des ouvrages dont la tranche numérique est en parti détruite et/ou le recollement est en cours, le chiffre globale des ouvrages détruits selon le tableau, s'élève déjà à 164.204 titres, sans compter le fond des thèses et le nombre de volumes de périodiques dont le chiffres donné ici est par titres de revues. La deuxième version est celle donnée par le « Guide de la bibliothèque ». Là aussi la même principe est utilisé, c'est à dire par tranche numérique. Ce guide établi en 1975 donc après la réouverture de la bibliothèque est le plus complet, car toutes les opérations de reconstitution des fonds ont été terminées (Logiquement). Le guide nous donne un tableau de trois colonnes;

1. Ouvrages entièrement détruits.
2. Ouvrages détruits, en partie remplacés.
3. Ouvrages entièrement détruits»

1. Ouvrages entièrement détruit :

- De 10001 à 11999 titres (Soit 1198 titres de différence).
- De 50001 à 55450 titres (Soit 5449 " " " ").
- De 60000 à 60999 titres (Soit 999 " " " "). Tranche réservée aux périodiques.
- De 304001 à 408062 titres (Soit 104061 titres de différence).

Soit un total de 112.507 Titres brûlés, inexistant.

2. Les ouvrages détruits en partie remplacés :Sont les thèses dont les chiffres extrêmes n'ont pas été donné par les deux documents utilisés.

3. Ouvrages en partie détruits ou détériorés :

- De 1 à 959 (Le rapport de la commission française mentionne qu'une grande parti-dé cette tranche a été détruite)
- De 4001 à 9937.
- De 20001 à 49999.
- De 220000 à 303999.

Là aussi, si l'on considère que la moitié de ces tranches sont inexistantes ou inutilisables donc perdues pour la bibliothèque, nous obtiendrons le nombre de 64455 à qui on ajoute le nombre de 112507 brûlés, nous obtiendrons alors 176.962 ouvrages détruits sans compter le fond des thèses et périodiques.

Nous avons essayé, à partir des données existants actuellement à la bibliothèque de donner un chiffre qui se rapproche le plus de la réalité. Pour cela, nous avons procédé à l'étude des fonds de la bibliothèque par » types de documents », en nous basant sur les registres existant ainsi qu'une étude bibliométrique des ouvrages entrés à la bibliothèque avant juin 1962 et à partir de 1963.

A. MONOGRAPHIES :

Le dernier chiffre que nous avons concernant ce type de documents, date de 1958? c'est à dire quatre années avant l'incendie. Il s'élève à 242.770 volumes (périodiques inclus). Selon leurs tranches numérique, et pour des raisons d'ordre matérielles, ce type de documents était placé dans divers magasins :

- De 1 à 9999 : Magasin du sous-sol (au dessous de la salle).
- De 10001 à 11999: Salle de lecture.
- De 12000 ——— Magasin central.
- De 20001 à 49999 Magasin du sous-sol (au dessous de la salle).
- De 50000 à 55450 Salle de lecture.
- De 55451 à 55999 Salle de lecture.
- 105000 — Magasin central.
- 130000 ——— Magasin central.
- De 205000 à 219999 Magasin du sous-sol (au dessous de la salle).
- De 220000 à 303999 " " " " " " " " " ").
- De 304001 à 408062 Magasin central.

Si les tranches numériques situés au magasin du sous-sol ont subit des dégâts dû à l'eau, les ouvrages récupérés et utilisables aujourd'hui ont gardés leurs anciennes cotes et se trouvent aujourd'hui dans un fond spécial dit « Fond Okba » et à l'intérieur du magasin de la « Réserve ».

Le feu détruisant la salle et tout ce qui s'y trouvait (livres et matériels, voir plus haut tranches numériques) se propagea facilement au magasin central au-dessus de la salle de lecture, d'où l'importance des dégâts subit également par ses tranches numérique.

A partir des registres (classeurs) du recollement fait en 1963-1964 concernant ce type de documents, nous avons comptés 78870 volumes existants, que l'on considère comme héritage de la nouvelle bibliothèque et récupérés après l'incendie.

B.THESES:

Placées exactement, à l'extrémité du magasin central, les thèses subirent de très grandes pertes. Le dernier chiffre d'avant l'incendie (1958) les estimaient à 245591 volumes. La tranche numérique qui leur était réservée commence à partir de 70.000.

Selon le « Rapport de la commission française » et le « Guide de la bibliothèque universitaire d'Alger » :

- Les thèses de Lettres et Droit de Paris, respectivement 70085 et 75080.
- Les thèses de Droit de Dijon 70.045
- Les thèses de Droit de Caen 70.051
- Les thèses de Droit d'Alger 70.009.

furent détruite entièrement. En comptant le nombre de thèses entrés à la bibliothèque avant juin 1962 (selon la cote ou l'année est prise en considération), nous avons trouvés en tout et pour tout , le nombre de 88872 thèses, qui soustraite au chiffre globale estimé à 245.591, nous donne un nombre de 154719 thèses détruits

On peut expliquer ce chiffre du fait que les thèses des deux grandes universités (Lettres et Droit de Paris et Droit d'Alger), constituaient l'une par les échanges; l'autre par le dépôt, une source d'acquisition importante. Quand au « à peu près intacts » que nous avons relevés du rapport de la commission française, concerne les thèses des autres universités. Aussi nous pensons que l'estimation n'est pas toute à fait crédible.

C. PERIODIQUES :

Le seul fond qui n'a pas subit beaucoup de dégâts est celui des périodiques qui était placé dans les magasins des ailes de Médecine que le feu n'a pu atteindre. Seul quelques périodiques placés dans la salle ou à l'extrémité du magasin central furent détruits.

Nous savons que la tranche numérique réservée à ce type de documents va de 60.000 à 69.999.

Le rapport de la *commission française* chiffre les dégâts comme suit :

- De 60.000 à 61.000 (Placés dans le magasin central) ;; « Détruits ».
- De 61.001 à 62.000 (Placés dans le magasin de l'aile de Médecine); « Intacts à l'exception de deux ou trois placés dans la salle de lecture ».-
- De 62.001 à 62.199 (Placés dans le magasin central) « Détruits ».
- 65.001— (Placés dans le magasin de l'aile de Médecine); « Intacts ».

En 1958, le chiffre donné par le « **Cinquantenaire de l'Université d'Alger** », s'élève à 1275 abonnements.

Le « Guide de la bibliothèque universitaire » signale que seule la tranche allant de 60.000 à 60.999 fut entièrement détruite.

Les chiffres donnés par la commission française sont vagues. En effet, après vérification du fonds des périodiques, nous nous sommes heurtés à quelques problèmes et qui constituèrent un obstacle nous empêchant d'avancer un chiffre exact comme celui des thèses ou monographies. Après l'incendie, on a pu renouveler l'abonnement de certains périodiques détruits et qui ont gardés leur ancienne cote.

En procédant à des vérifications sur les registres, et les magasins, nous avons constatés qu'aucun périodique de la tranche numérique allant de « 60.000 à 61.000 » n'existe pas dans les magasins. Sur les registres, la cotation va de » 60.000 à 61.000 » les titres occupent 117 cote, c'est à dire jusqu'à 60.117.

- De 61.001 à 62.000 sur les registres
- Le premier registre de 61.001 jusqu'à 61.405.
- Le deuxième registre de 61.404 jusqu'à 61.999 puis un vide. pour reprendre à 62.200.
- A partir de 62.000 jusqu'à 62.112 soit 112 titres qui sont barrés avec mention « Brûlés ».
- De 62.113 jusqu'à 62.199, les cotes sont libres.
- Enfin de 62.200 à 62.348 et de 63.001 jusqu'à 64.844 soit 117 titres de la tranche 60.000 à 61.000 et 111 titres de la tranche numérique 62.001 à 62.999 soit un total de 228 titres de périodiques brûlés.

Le « Guide de la bibliothèque universitaire » lui, présente comme tranche numérique entièrement détruites, relative à ce fonds:

De 60.000 à 60.999 c'est à dire 117 titres car selon les registres cette tranche numérique n'était occupé que jusqu'à 60111 et elle n'existe nulle part dans les magasins de la bibliothèque de l'université.

Nous avons (essayant de nous rapprocher le plus possible de la réalité) compté le nombre de volumes existant dans les magasins des périodiques et entrés à la bibliothèque avant juin 1962. En comptant la moyenne de volumes par étagères et multiplier par le nombre global des étagères des rayons occupés par ces périodiques nous avons pu l'estimer à 180.000 Numéros de périodiques que la bibliothèque a héritée d'avant l'incendie.

1). FONDS SPECIALES:

Ce fonds, mis à part les manuscrits et les cartes, ne bénéficiait d'aucun traitement spécial comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail. Les ouvrages anciens étaient classés selon leurs formats avec les monographies et étaient placés soit dans le magasin du sous-soi soit dans la salle de lecture. Un grand nombre de ces ouvrages anciens est inutilisable ou inexistant car détruit ou détérioré par le feu et/ou par l'eau. Les cartes n'ont pas subit de dégâts.

Les manuscrits :

Là aussi, nous ne pouvons avancer un chiffre. En l'absence du registre d'inventaire qui se trouvait dans la réserve avec les manuscrits et brûlés, avec selon les dires de Monsieur KHODJAT ancien magasinier, En procédant à des vérifications avec les quelques rares manuscrits qui restent et qui se trouvent actuellement au niveau de l'atelier de reliure et les fiches catalographiques que nous avons trouvées, une seule correspond à un manuscrit existant encore. Pour les autres, nous n'avons pas trouvés de fiche. Ce qui nous pousse à croire que leur nombre est beaucoup plus important qu'on le prétend (Dans son mémoire de D.S.B, DIDI A. avance l'idée que ce fonds était important qualitativement car quantitativement, il n'occupait qu'un pan de rayonnage). Le personnel arabe n'était pas « habilité » à servir certains fonds dont la Réserve où était placé ce type de document. Nous avons trouvé le registre des ouvrages en Réserve mais il n'y a aucun titre de manuscrit arabe. Preuve qu'ils avaient un registre propre. En 1985, à l'occasion du 19 Mai 1956 journée de l'étudiant algérien, monsieur BOUAYAD M., conservateur en chef de la Bibliothèque Nationale d'Alger, ancien président du « C.I.R.B.U.A », déclara concernant ce fond qu'il « n'a pas été brûlé mais transféré en France. »

En conclusion, pour faire ressortir le nombre d'ouvrages brûlés, nous avons additionnés les nombres des ouvrages existant à la bibliothèque universitaire avant l'incendie et par fonds soifs 78870 volumes de monographies» 88870 volumes de thèses et environs 100.000 volumes de numéros de périodiques soit un total de 347742 volumes récupérés après l'incendie.

A partir de ce chiffre, qui se rapproche le plus de la réalité, l'on peut obtenir en soustrayant du nombre global du fonds général de la bibliothèque estimé en 1962 à 600.000 volumes, le chiffre de 252.258 volumes brûlés ou n'ayant plus de trace à la bibliothèque universitaire d'Alger. Chiffre que nous avançons avec toute les réserves, n'ayant pas - comme nous l'avons souligné au départ - le chiffre exact et officiel du fond général de la bibliothèque même si tout les documents consultés l'estimaient à 600.000.

IV. la reconstitution de la bibliothèque universitaire après l'incendie

« ... Nous-ne saurons dire qu'une nation a détruit et qu'une autre a construit, mais nous dirons seulement que le vandalisme a détruit et que la civilisation a construit ...»

**Ahmed TALEB-IBRAHIMI .
Ministre de l'éducation nationale
a l'occasion de l'inauguration de la B.U..**

« Les murs calcinés et les trouées béantes de l'étage où se trouvait la bibliothèque , me laisse tout les matins lorsque. je passe rue DIDOUCHE Mourad (anciennement Rue D'Isly) devant l'université, une impression de malaise. C'est encore la guerre ici mais lorsque j'ai pénétré à l'intérieur du bâtiment, c'est une sensation toute contraire que j'ai eu : ici l'on travaille, ici l'on construit, c'est la paix » (63) .

Quelques trois semaines après l'incendie, le personnel algérien reprit son travail répondant à l'appel du gouvernement algérien . Il n'y a plus de danger, l'organisation fasciste O.A.S. n'est plus qu'un mauvais souvenir .qui laisse cet arrière goût de vomis, que l'on essaye, que l'on veut oublier et l'université d'Alger est sous la surveillance et le contrôle des troupes de l'armée nationale.

Le personnel algérien, désolé, ne savait par où commencer, des livres pourrissaient dans l'eau, des livres « a demi brûlés se consumaient, des feuilles volantes, des pages collées entre elles, irrécupérables, inutilisables « Il faut repartir à zéro, a déclaré Mlle.FRANCES, bibliothécaire, il faudra au moins deux ans pour reconstruire en allant vite, dix ans pour reconstituer une collection Il n'y a pas une minute a perdre » (64).

Il fallait faire vite, sauver le maximum d ' ouvrages, le papier au contact de l'eau pourrit très vite, le pays a « besoin de cadres et la première rentrée universitaire de l'Algérie libre est dans deux mois . Et ce personnel, désarmé, seul, sans une personne qualifié pour diriger les opérations, prendre les initiatives, faisait ce qu'il pensait être juste. Ce fut alors le commencement de l'extraordinaire travail Une nouvelle épopée et une nouvelle légende allait naître à la mesure des dégâts et du défi . La bibliothèque était leur, et nous ne pouvons leur rendre hommage ici tellement il paraîtra infime par rapport au magnifique travail qu'ils ont fait.

Dans les recoins des magasins, les rayons en bois se consumaient encore-et un simple souffle de vent de mois de Juillet pouvait attiser ces braises Il fallait écarter tout danger, il fallait tout vérifier, coin par coin, un sceau d'eau à la main Il est vrai « qu'avec une seule lance et beaucoup de « négligence » ,un pompier ne peut mener a « bien sa mission ! »

On procédait au grand nettoyage, on ,jetait, on récupérait des. ouvrages, des feuilles volantes...Dans l'esprit des gens incultes, redevenus indépendants, tout pouvait servir : une chaise, un bureau, pouvaient être réparés, une feuille volante intégrée, les gens de la Protection civile jetaient tout dans les camions et d'autres montaient. sur les « bennes » pour redescendre des tas de choses entre-les mains. Un fonctionnaire se souvient avoir récupérer des registres à moitié détériorés par l'eau et le feu. Il se souvient également d'un tiroir du fichier qu'il n'a pu récupérer .

Puis les magasiniers ont eu l'idée de faire sortir les livres de ce qui reste des magasins et les faire « sécher » se faisant aider par le personnel de l'université.

La grande cours de l'université et les terrasses étaient « tapissées » de livres exposés au soleil. C'était ce qu'ils appelaient « le déséchage » .

Parallèlement a cette opération, on déblayaient le terrain, on faisait évacuer l'eau des magasins du sous sol : balais et chiffons, pantalons, chemises servant de serpillières entre les mains, torses nus, pantalons retroussés.

Quelques semaines après une ancienne bibliothécaire rejoindra le groupe pour essayer de les aider dans ces travaux : « un travail affolant, il faut d'abord que nous sachions quel est le bilan exact des dégâts : Pour les livres brûlés, c'est assez facile, ils ont complètement disparus mais il y a cent trente mille 130.000 livres qui se trouvaient dans les magasins sous la salle de lecture et qui ont été « détruits » par les lances à incendie. Ils sont en train de pourrir, il faudra des années pour inventorier tout ça » (65) « On ne peut pas s'arrêter sur les destructions et ne rien faire en attendant que nous ayant reconstitué les Fonds. Il faut partir des réalités et de ce qui nous reste. L'important actuellement est de sauver les livres qui n'ont pas été brûlés» (66)

Telles étaient les préoccupations premières en cette aube de la reconstitution et de la reconstruction de la Bibliothèque . Le travail n'est qu'à ses débuts e-t déjà, des enseignants remettent à la bibliothèque les fonds de leur bibliothèques personnelles en dons. C'est en général ce qui se passa et ce qui fut fait les premières semaines.

La reconstitution de la bibliothèque commença avec ce premier geste de ce magasinier qui désolé, les larmes plein les yeux prit respectueusement ce morceau de papier à demi calciné pour le mettre dans un coin se disant qu'il peut servir et se termina officiellement un 12 avril 1968. Elle s'est faite en deux voie parallèle : Le travail sur place que nous verrons plus loin et le travail du Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque universitaire (C.I.R.B.U.A.) comité détaché de la B.U. mais travaillant en étroite collaboration avec elle car il travaillait pour elle .

1.- Le C.I.R.B.U.A.(Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque Universitaire d'Alger)

Dans un communiqué signé par M. Mahmoud BOUAYAD, administrateur de la Bibliothèque Nationale et publié dans les quotidiens du 15.11.1962, on pouvait lire : » Un comité international pour la reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger est en voie de création. Toutes les personnes intéressés par la question ou ayant déjà prit des initiatives dans ce sens, ; sont priés de se mettre en relation avec Monsieur BOUAYAD, administrateur de la Bibliothèque nationale que Monsieur le ministre de l'éducation nationale a chargé de la formation de ce comité. Dès sa formation, le comité lancera un appel au peuple algérien et à l'aide internationale pour la reconstruction des bâtiments de la bibliothèque, la reconstitution de ses fonds, l'équipement de la salle de lecture et des magasins,... »

Il fallait un comité de ce genre. Un comité qui dirige, organise et surtout coordonne et centralise les efforts des gens de tout part qui commençaient à envoyer des dons. Voilà déjà un mois (15.10.1962) que l'Algérie a adhéré à l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (UNESCO) et voilà presque vingt jours que la Bibliothèque a reçu un don de « Mille 1000 livres du professeur EMERIT » (64)

Le mercredi 19 décembre 1962 à 18 heures, au siège de la Bibliothèque Nationale, le Bureau du Comité internationale pour la reconstitution de la Bibliothèque universitaire fut constitué. Il se compose de :

- Président : Monsieur BOUAYAD Mahmoud, Administrateur de la Bibliothèque Nationale.
- Vice président : Monsieur Nour-eddine SKANDER : Attaché de cabinet auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale.
- Secrétaire général : Monsieur Jean SENAC, Ecrivain
- Secrétaire adjoint : Mlle. Jeanne Marie FRANCES. Bibliothécaire à la B.U.Alger
- Trésoriers : Madame Samira SALAH-BEY. Député, membre de la commission de l'éducation nationale.
- Chargé des relations extérieures et représentant de l'Université : Monsieur Saad Edine BENCHENEB Professeur
- Chargé des relations intérieur et des relations avec l'UGEMA : Mustapha HARTRATI. Membre de l'UGEMA.

Le Comité est placé sous le haut patronage de Monsieur le ministre de l'Education Nationale. Tout ses membres sont de nationalité algérienne et représentent tout les secteurs de la culture et de la science.

Le 21 décembre 1962, à 17.30, à la B.N. d'Alger était convoqué pour entendre l'ouverture solennelle de la campagne internationale pour la reconstruction et la reconstitution de la B.U. et la présentation du bureau par Monsieur le ministre, qui après avoir fait état des dégâts subit par la Bibliothèque, déclarait entre autre : » Un travail de longue haleine aussi difficile qu'exaltant nous attend et le comité prévu que j'ai l'insigne honneur aujourd'hui, d'annoncer solennellement la naissance du bureau nationale, premier noyau de ce que sera le futur comité dénommé » officiellement « C.I.R.B.U.A. » , comité appelé à être élargi et qui groupera en son sein des membres actifs et honoraires aussi bien algériens qu'étrangers .

Dans sa déclaration, monsieur le Ministre lança un appel aux intellectuels algériens et anciens étudiants « pour les convier à participer de la manière la plus efficace à l'action du bureau « Ainsi le C.I.R.B.U.A est né.

Le 20 décembre 1962, le président du comité lance un appel aux premiers concernés : Les étudiants algériens, réitérant l'appel de monsieur le Ministre : « ... Vous allez vous rendre dans vos familles pour ces prochains congés scolaires. Expliquez à vos amis, à vos connaissances, surtout dans les milieux intellectuels, le sens de cette campagne, la nécessité de la reconstitution de cette bibliothèque, outil indispensable pour l'enseignement supérieur et la formation de nos cadres. Essayez d'organiser dans chaque régions des comités locaux qui prendront toutes les initiatives (galas, rencontres sportive ect...) pour venir en aide au C.I.R.B.U.A., récupérez le plus d'adhésion possible au comité (membres actifs 50N.F., membres bienfaiteurs 250 N.F., étudiants et lycées 05 N.F.), c'est pour vous, c'est pour nous, pour nos enfants que cette bibliothèque doit être reconstruite... » (67)

Statut du C.I.R.B.U.A. : Le comité fondé officiellement le 21.12.1962 et constitué en association reconnu d'utilité publique par le gouvernement algérien, a pour but la reconstitution des fonds des livres de la B.U. par dons, achats,... et la reconstruction du bâtiment. La durée de cette association est illimitée.

Le Comité comprend :

- Un bureau exécutif : C'est à ce bureau que revient l'administration du comité tout entier. Il est composé de sept membres. Il désigne parmi ses membres :
- **Un président**
- **Un Vice président**
- **Un secrétaire général**
- **Un secrétaire adjoint**
- **Un trésorier**
- Des chargés de missions.
-

Il se réunit une fois par semaine et la présence de quatre membres suffit et est nécessaire pour la validité des délibérations.

- **Un comité national comprenant les comités locaux et régionaux**
- **Des comités étrangers**

Dans ces comités, il y a des membres honoraires et des membres actifs. Ils ont l'initiative d'organiser toute action leur permettant de regrouper les dons pour la Bibliothèque . Ces comités nationaux et étrangers travaillant en étroite collaboration et coordonnant avec le C.I.R.B.U.A.

Organisation financière :

Le bureau vote le budget de l'exercice annuel et il contrôle la gestion des finances. (Article 12). Ces recettes annuelles se composent des cotisations et des souscriptions ,Des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ,Du produits des libéralités des ressources créées à titre exceptionnel et s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité publique.

Les délibérations concernant l'acceptation des dons et des legs doivent obéir aux dispositions législatives. En général , le comité peut décider la dissolution de l'association s'il estime que son but est atteint, néanmoins, cette décision ne peut être prise sans l'approbation du ministre de l'éducation nationale. En cas de dissolution, l'article 21 du statut stipule que la totalité des biens est dévolue de plein droit à la Bibliothèque de l'université

Action du C.U.R.B.U.A. :

Le 30 janvier 1963, la presse parlée, et écrite diffuse un communiqué de monsieur le Ministres rappelant que le Comité est le seul habilité à recevoir les dons en espèces et en nature pour la reconstitution de la Bibliothèque le C.I.R.B.U.A. lança à chacune des rentrées scolaires (1962- et 1963) des campagnes d'information et souscriptions, par voie de tracts et d'affiches, organisa des galas culturel et sportifs auxquels assistaient les hautes personnalités politique, scientifique et culturel et il fit de l'anniversaire de l'incendie « une journée internationale de la bibliothèque universitaire » ainsi que « la semaine du livre en Algérie ». Toute ces manifestations étaient axées sur le livre et les bibliothèques en Algérie.

Au premier anniversaire, des affiches et une documentation sur la « journée internationale de la B.U. d'Alger et sur le C.I.R.B.U.A. » furent envoyées à tout les établissements scolaires et les administrations algériennes ainsi qu'aux universités et bibliothèques étrangères. Des cours sur les bibliothèques et le rôle du livre dans l'Algérie nouvelle furent données dans les établissements scolaire et un colloque télévisé fut organisé. Et au 21 mars 1963, le C.I.R.B.U.A. a pu récolter quelques « 20.000 livres émanant de tout les horizons : Des personnalités politique (Roi du Maroc, ambassades de Syrie, Egypte, France, Chine,...) des personnalités culturels et scientifiques : H.PERES, EMERIT, Union des écrivains du Maghreb,...) des institutions et organisme culturels (Université de Damas, Du Caire, du Vatican, de Paris,...) des bibliothèques sont envoyées des listes d'ouvrages laissant le choix au C.I.R.B.U.A. et des entreprises se sont mis à la disposition du Comité pour le transport des dons de l'étranger vers Alger.

Mais le plus important, c'était l'argent. Le gouvernement algérien ne pouvait consacrer tout un budget pour la reconstruction du bâtiment et la reconstitution des fonds, des tâches plus urgentes dans d'autres secteurs étaient « plus » prioritaires. Le pays avait besoin d'écoles, d'usines,, de justice sociale, les milliers d'orphelins, des veuves à prendre en charge ,...mais ceci ne l'avait pas empêcher d'attribuer « 500 millions d'A.F. » comme premiers tranche pour la reconstitution et la reconstruction de la B.U. ajouter à cette somme les dons émanant des ministères ou des personnalités politiques algériennes. Certes des étrangers ont contribués financièrement : telle la Fondation scientifique américaine FORD qui avait dépêcher un bibliothécaire et mis à la disposition de la B .U. une somme de 6000 Dollars.

Le pape Jean XXII offrit 500.000A.F. « mais , dira monsieur BOUAYAD, ce qui nous intéresse avant tout ce sont les dons en espèces ou offres d'installation de matériels. A quoi nous sert d'avoir des livres si nous n'avons pas ou les mettre ? avant tout, il nous faut de l'argent pour reconstruire la bibliothèque et les travaux se chiffrent à plus d'un Milliard A.F. Le gouvernement a fait un gros effort mais n'a pas les moyens de tout avancer, c'est la raison pour laquelle nous avons fait appel à l'opinion internationale. Pour nous, il est plus important de recevoir un chèque nous permettant d'acheter un sac de ciment que des livres qui seront démodés lorsque le bâtiment aura été refait et que les étudiants pourront lire et utiliser ce livre » (68)

L'Argent était le seul souci du comité. Le peuple dans sa totalité, habitué à donner dans ces années là, contribua, c'était l'époque du « Fonds nationale de solidarité » , mais on ne pourra jamais rassembler ne fusse que le quart de la somme estimée pour la reconstruction du bâtiment. « Les fonds sont particulièrement important pour nous, puisqu'ils nous permettent d'acheter des livres, dont nous avons extrêmement besoin » précise monsieur BOUAYAD (69) et puisqu'on recevait des livres, mieux valait en profitait mais exiger alors. L'Union Générale des Etudiants Musulmans Algérien (U.G.E.M.A.), répondant à l'appel du C.I.R.B.I.U.A. lança un appel aux organisations estudiantine : « Les besoins sont doubles, leurs expliquent-ils : les sommes rassemblées serviront à la reconstitution de la B.U. et à l'achat du matériel. Dans la mesure du possible, les livres devront être en, langue arabe ou langue française mais un nombre limité de documents en anglais, et en espagnol seront seraient également bien accueillis. Naturellement les manuels sont de première nécessité. Les livres d'intérêts général sur les questions sociales, politiques, économiques et culturels, les Atlas, livres de sciences, livres d'histoire , manuels de dissertation et souscription à des périodiques d'intérêts didactiques et général seraient très appréciés. En rassemblant livres et journaux, les unions nationales devraient tenir compte du fait que la B.U. n'est pas une bibliothèque publique générale, mais bien une dépendance de l'université et que ce sont donc les publications susceptibles de renforcer les programmes universitaires qui lui font défaut » (70)

Les livres affluaient de tout part vers les locaux de la B.N. d'Alger, siège du comité. Les envois se faisaient presque quotidiennement sans qu'on tiennent compte des besoins propres à une B.U. en général et surtout dans le cas précis de la B.U. d'Alger, structure scientifique et culturelle d'une Algérie nouvellement indépendante avec ses options idéologiques politico- culturelles définit par la charte de Tripoli et d'Alger, d'ou cette remarque d'une bibliothécaire : « Les amis qui nous offrent des livres, oublient qu'une B.U. est quelque chose de très particulier , de très technique, ils nous envoient des livres intéressants pour une bibliothèque normale mais qui ne sont pas utiles aux étudiants ou aux professeurs » (71) Mais c'est le matériel qui faisait défaut et le C. I.R.B.U.A. continuait a espérer que « tout les pays riches répondraient en nous envoyant de l'argent mais aussi des offres d'installation. Si quelqu'un veut nous offrir des chaises, c'est très bien, si un autre organisme se charge des rayonnages métalliques c'est encore mieux. Il est évident que les amis étrangers qui songent à notre pays ont milles autres soucis...et pourtant la B.U. jouera un rôle très important dans l'avenir de notre pays...Les anglais nous ont offert un appareil pour lire les microfilms c'est un don très intéressants ...» dira le président du C.I.R.B.U.A. (70) « Fin 1963 début 1964, le comité a pu recueillir quelques soixante milles (60000) livres, alors que l'aide internationale s'estompait de plus en plus » (72)

Le 8 juin 1964, la première pierre pour la reconstruction du bâtiment de la B.U. fut posée. Le C.I.R.B.U.A., malgré la clarté de ses objectifs formulé au procès verbal de l'assemblée constitutive du 19.12.1962 stipulant que les objectifs du C.U.I.R.B.U.A. sont « la reconstitution des fonds.... Et la reconstruction des locaux détruits le 7 juin 1962 », n'a pas participer aux réunions et décisions prises et relatives à la reconstruction du bâtiment. Le président du Comité n'assistera qu'à deux réunions du conseil rectoral de l'université d'Alger.

Ainsi le C.I.R.B.U.A. grâce à l'extraordinaire travail et efforts fournis par les membres de son bureau, obtins des résultats considérables. Résultats obtenus beaucoup plus grâce à l'aide nationale et le gouvernement qui a assumé presque la totalité des besoins qu'a laide internationale qui malgré ses intentions n'a pu atteindre le but espérer par le comité.

Officiellement, le C.I.R.B.U.A. a cessé ses fonctions en 1965 selon son ancien président, Monsieur BOUAYAD administrateur de la Bibliothèque nationale mais la B.U. continuait à recevoir de rares envois.

Dans une lettre du conservateur de la B.U. d'Alger, Mlle.BLUM, datée du 12.11.1963 dans laquelle elle demandait un additif au budget car « ne pouvant compter avec certitude sur l'aide du C.I.R.B.U.A. »

Aujourd'hui, à la date du 31.12.1984, la situation financière émanant du « Trésor Public » nous fait savoir que le compte de dépôts numéro 3327/81 au nom du C.I.R.B.U.A. tenu par la trésorerie principale d'Alger est la suivante :

- SOLDE CREDITEURS EN CAPITALS : 119 737.87
- INTERETS LIQUIDES EN TAUX DE 01% : 981.18.
- SOLDE A NOUVEAU : 120 719.05 .

C'est la somme d'argent réunie par le C.I.R.B.U.A. durant sa compagne. Cette somme qui n'a presque « servit à rien, dort actuellement t dans un compte, narguant les efforts fournis par le comité et ceux qui ont prit à cœur son action et qui est plus qu'une aide mais un symbole, n'attend qu'une signature pour être retirée et servir a fournir à la B.U. ce dont elle a besoin aujourd'hui. Mais...pourtant l'article 21 su Statut du C.I.R.B.U.A. est on ne peut plus clair : » En cas de dissolution, la totalité des biens est dévolue de plein droit à la bibliothèque de l'Université d'Alger ».

Enfin, nous avons jugé nécessaire de conclure ce chapitre par ce témoignage du président du comité paru au journal El Moudjahid du 13 juin 1963 : » Les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont extrêmement encourageants. Dès sa naissance, le C.I.R.B.U.A. a lancé un appel au peuple algérien et à l'opinion internationale quatre vingt cinq milles 85000 volumes ont été déjà collectionnées ainsi que d'appréciables sommes d'argent qui ont l'avantage de nous permettre l'acquisition d'ouvrages spécifiquement universitaire.

A tous ceux qui ont contribué à la Reconstruction des bâtiments et à la reconstituion des fonds de la Bibliothèque Universitaire d'Alger, nous disons simplement MERCI .

2. la Reconstitution des fonds

Etymologiquement, reconstitution veut dire entre autre : « rétablir dans sa forme, dans son état d'origine (en réalité ou par la pensée) une chose disparue ». Dans le cas de la bibliothèque universitaire d'Alger, peut-on parler de reconstitution?.

L'opération ne se limite pas au bon vouloir des gens, mais elle est aussi liée et dictée par un éventail de données qu'il faut prendre en considération. Un livre détruit est un livre irrécupérable pour plusieurs raisons: techniques, scientifique voire même politique, il est soit épuisé, soit dépassé ou il ne répond pas aux « normes idéologiques » du pouvoir.

Le fonds de la B.U. d'Alger, est un fonds anciens acquis au nom des exigences scientifiques et politique d'une période donnée. Il répond aux besoins d'un enseignement mis en place par et pour un ordre. Reconstitution de tout les fonds?, d'une partie?. Pour cela il fallait concorder la marche de la B.U. aux nouvelles orientations de l'Université algérienne. La reconstitution de la B.U. d'Alger après l'incendie, devait donc répondre à la nouvelle optique de l'enseignement supérieur d'une Algérie indépendante. Et l'Algérie indépendante hérita en sa première rentrée scolaire d'une "université durement touchée par les incidences de la révolution, une université abandonnée par la moyenne partie du corps professoral, désertée par ses étudiants, réduite au silence ... "(73).

Le pays avait besoin de cadres pour diriger cotte Algérie nouvelle, la réorganisation de l'Université était nécessaire, une réorganisation fondée sur l'application de l'idéologie dominante. Des mots nouveaux

apparaissent alors dans cette Université: Démocratisation, Algérianisation, réforme des structures et coopération. Ces quatre impératifs entraînent avec eux un certain changement, tel que l'augmentation du nombre d'étudiants (Voir tableau III en annexe), création de nouvelles écoles (Ecole d'interprétariat, Ecole nationale polytechnique) ... La bibliothèque de l'université devait être réorganisée elle aussi, sa reconstitution allait prendre en compte toutes ses données et c'est dans cet état d'esprit que s'est faite la reconstitution.'

La première tranche ou étape de la reconstitution commença sur le terrain. « On ne peut s'arrêter sur les destructions et ne rien faire en attendant que nous ayons reconstitué le fonds. Il faut partir des réalités et de ce qu'il nous reste. L'important actuellement est de sauver les livres qui n'ont pas brûlés » (74).

Le premier travail scientifique qui fut fait, c'est naturellement de savoir le bilan exact des dégâts et pertes, sauver les livres que le feu épargna, et retirer ceux qui pourrissent dans l'eau.

On avait procédé au recollement, inventorier tous les ouvrages cote par cote. La disparition de quelques registres ou leurs mauvais état poussa le personnel à utiliser des feuilles volantes en guise de registre d'inventaire ou l'on relevait uniquement les cotes. Les ouvrages inventoriés étaient mis dans des caisses selon leur ordre numérique de façon à ce que les caisses deviennent des rayons qui superposées l'une au dessus de l'autre, reconstituent une sorte de travée de fortune. Le personnel faisait deux voyages par jour et transportait quelques 800 caisses de l'université d'Alger vers le port d'Alger. Les ouvrages récupérés de l'eau, après les avoir exposés au soleil dans la cour principale de l'université furent également transportés dans des caisses à la même destination. Là les ouvrages furent traités à la station de dessiccation pour les dessécher et supprimer toute trace d'humidité, ensuite, on les passa à l'autoclave, appareil servant à stériliser et ce afin de détruire tout insecte nuisible au papier.

Le manque de personnel qualifié, (malgré la présence de Melle BLUM, bibliothécaire qui a rejoint le groupe en coopérante et qui, selon les dires, dotée d'une conviction surprenante dirigea la reconstitution de la bibliothèque universitaire d'une façon extraordinaire) ne constitua pas un obstacle.

Une fois les livres desséchés, désinfectés, on les transporta dans leurs caisses vers les locaux mis à la disposition de la B.U, à la B.N. d'Alger les caves du lycée Okba, le lycée Omar Racim.

A la rentrée universitaire 1963, une salle de travail à la faculté des lettres, fut aménagée et la bibliothèque y installa des bureaux, aménagea une salle de travail et un petit magasin, ce qui permit aux enseignants de l'université de travailler et de consulter les livres de la B.U. Les étudiants eux, étaient obligés de se diriger vers la B.N. d'Alger: « Nous avons réussi à organiser une salle de lecture, pour les professeurs. Les élèves eux, malheureusement doivent aller à la B.N. et lorsqu'ils ne disposent que d'une heure entre les cours c'est impossible » (75).

Le travail à la B.U, était affolant, Le personnel dispersé entre plusieurs tâches. Il fallait inventorier les livres, les évacuer, en faire les communications, réorganiser le système, pointer les listes d'acquisition et celle des collections et ouvrages de bases qui existaient au fonds et contrôler leur existence ou leur disparitions en vue de leur rachat et de leur reconstitution intégrale, vérifier les concordances entre les fichiers, les registres et les ouvrages qui furent récupérés, retirer les fiches des ouvrages brûlés et tout cela avec un personnel se limitant à « 01 conservateur en chef, 03 bibliothécaires (dont un pour la langue arabe), 02 sous bibliothécaires (Etudiants travaillant à mi-temps), 01 commis, 02 sténo-dactylos, 01 employé de bureau et une dizaine de gardiens et magasiniers » (76).

Une fois le recollement terminé, on procédait aux vérifications et concordances entre les livres manquants, les registres et les fiches du fichier, voir si les collections et les suites sont complètes, si telle série s'arrête à tel numéro ou elle a été détruite: « parfois nous trouvons une fiche et nous croyons être sur une piste, nous essayons de prendre contact avec ceux qui travaillaient là, mais ils ne répondent pas. Il faut re-ficher, reclasser, c'est un travail de plusieurs années » (77).

En même temps, les ouvrages reçus dans le cadre du C.I.R.B.U.A. et déposés dans les locaux de la B.N. sont soumis aux tris. La B.U. retire les envois les plus intéressants, les catalogue et les place dans les magasins de la salle, de travail mis à sa disposition à la faculté des lettres. Le reste sera enregistré et traité au fur et à mesure des possibilités.

Ces dons, quelque soit leur ampleur ne peuvent reconstitué le fonds de la B.U. d'Alger Aussi, on procéda pour les compléter à des achats des livres et ce grâce au budget que l'université mis à la disposition de la bibliothèque mais: « il ne s'agit pas d'acheter les mêmes livres dont se sert Paris. Tout dépend de

l'orientation que l'on veut donner à l'université, de la suppression ou de la création de nouvelles disciplines... » (2), d'où le retard dans les acquisitions. Non seulement, il fallait acheter en fonction de l'orientation de l'université mais il fallait aussi vérifier les dons des ouvrages afin de ne pas encombrer les fonds des doubles exemplaires parfois inutile. Il fallait également avec la création d'un fonds arabe indépendant des autres services et fonds, retirer les fiches des ouvrages en arabe des fichiers et les réenregistré, ré catalogués.

Pour la communication de tout le fonds, les fichiers étant transférés dans la nouvelle salle de lecture, les lecteurs remplissaient leurs bulletins de communication et les déposaient chez le préposé au bureau de prêt. Munis de tout les bulletins de communication déposés dans la journée, le préposé fait la navette dans une voiture mise à sa disposition, entre les différents lieux où sont déposés les ouvrages de la B.U, ramène les livres demandés par les lecteurs qui le lendemain, les retireront.

Ce furent la les grandes tâches quotidiennes auquel firent face l'ensemble du personnel de la B.U. durant l'opération de reconstitution de la bibliothèque. Nous allons procéder à l'étude de cette reconstitution par fonds ou type de afin de faire ressortir les particularités de chacune d'elle.

A. Monographies:

La disparition de certaines collections, des cotes, le système d'enregistrement ancien ne répondant plus aux besoins de la nouvelle B.U, la création d'un fonds arabe, l'existence de quatre facultés et enfin les raisons d'ordre matériel et aux fins de faciliter la distribution des fonds et leurs fichiers vers les différents instituts de l'université, entraîna naturellement des modifications au système d'enregistrement des fonds de la B.U. d'Alger. Un nouveau système alpha numérique cette fois ci vit le jour, où la discipline est la pierre angulaire. La lettre alphabétique représente et résume les quatre grandes disciplines existantes à l'université d'Alger et, chaque discipline a une couleur propre (pour les fiches et ce en vue de faciliter un éventuel transfert de fonds vers telle ou telle faculté) :

- Lettres = L.= Fiche jaune.
- Droit = D = Fiche bleu.
- Sciences = S = Fiche verte.
- Médecine = M = Fiche rose.

De l'ancien système d'enregistrement et cotation, on a gardé le principe du format et des tranches numériques. Ainsi de nouvelles tranches ont été réservées aux différentes disciplines et selon le format pour ce type de documents. La tranche numérique allant de:

- 4000 à 5799 est réservée pour les petits et moyens formats de moins de 30 cm.
- De 5800 à 5949 pour les grands formats (30 cm. et plus)
- de 7950 pour les brochures (moins de 100 pages).

Mais vers les débuts des années 1965, la tranche numérique relative aux ouvrages de lettres du formats de moins de 30 cm fut complète, on a ouvert une autre tranche allant de 5990 à 7950. Le système ne répondant, plus aux besoins de la bibliothèque fut rejeté et remplacé par un autre du même principe, arbitraire certes mais lui permettant une certaine élasticité à travers le temps (du moins jusqu'à 60000). Ce système continue à servir jusqu'à nos jours.

- De 01 à 3999 est réservée aux publications en série (collections).
- De 4000 jusqu'à 60000 est réservée aux ouvrages dits "isolés".

Si la tranche réservée aux publications en série ne tient pas compte du format, la tranche réservée aux isolés elle, elle en tient compte. Ainsi, chaque discipline aura quatre registres d'entrée inventaire

- 01 registre pour les publications en série.
- 01 registre pour les ouvrages in 12' (format allant jusqu'à 20 cm.).
- 01 registre pour les ouvrages in 8 (Format allant de 20 cm. à 25 cm.)
- 01 registre pour les ouvrages in 4' (Format allant de 25 cm. et Plus).

Les anciens ouvrages récupérés après l'incendie ont gardés leur ancienne cote et les fiches se trouvent également au niveau des deux fichiers auteurs/matières d'avant et d'après 1952.

Avec le temps, on a procédé au décodage des ouvrages enregistrés selon le système de 1963-65. Pour les intégrés dans le nouveau fonds en les réenregistrant aux nouveaux registres de l'actuel système, (l'opération a duré jusqu'aux années 1983, pour le fonds arabe, toute la partie subsiste).

Le même principe et la même évolution a été suivi par le fonds arabe seulement la discipline est précédée de la lettre « A » (Arabe).

Les registres utilisés sont numérotés d'une façon chronologique. C'est le numéro d'entrée inventaire mais aussi la place de l'ouvrage dans les magasins. Les registres se présentent de la façon suivante :

N° entr	Date	descript.ouvr aut titre editi	Lieu.Date D'editio	Nbr.Vol.	For Rel bro	Orig Vend Don ech	Prix	Cote	Obs.
---------	------	----------------------------------	-----------------------	----------	-------------------	----------------------------	------	------	------

L'enregistrement des collections ou publications en série est différent de l'enregistrement des isolés. Dans le registre, on n'inscrit que le titre de la collection. L'enregistrement des titres à l'intérieur de la collection se fait sur fiches grands format (aux quatre couleurs pour disciplines) et classé alphabétiquement au fichier spécial. Chaque ouvrage a un double signalement (fichier Auteur/Matières).

Pour les monographies, la reconstitution du fonds ne s'est pas faite au sens propre du terme. En effet, les livres perdus ne furent pas tous réacquis une deuxième fois exception faite pour les ouvrages de bases trop utilisés (dictionnaire, encyclopédies, ouvrages de références ...), les donateurs, faute de listes, n'ont pu envoyer d'ouvrages dont la B.U. avait besoin. En plus il n'était pas question de vouloir reconstituer les collections dans leur totalité. Le fonds général de la B.N. d'Alger étant à forte dominance littéraire, "la B.U. se consacra elle aux sciences exactes..."(78) et c'est aussi l'avis de la commission française qui pense que: "la B.N. accorde une place prééminente aux sciences humaines, la B.U. pourrait ainsi orienter d'avantage ses achats vers les disciplines scientifiques et médicale".

B. Thèses:

La reconstitution du fonds des thèses fut assez facile (exception faite pour les thèses d'Alger). Les universités françaises ont pu être reconstituées par les envois des thèses, la presque totalité du fonds détruits (Paris, Caen, Dijon). Le système de cotation n'a pas changé et les universités ont gardés leur numéro de cotation initial, exception faite pour les cotes brûlées dont le fonds a été reconstitué: 75080 – 70083 - 70009 qui sont maintenant au 170063 - 170009 et 175080.

Le tableau que nous présentons ici, explique le nombre d'envois de thèses à la B.U. par universités de 1963 à 1968. Le lecteur remarquera le nombre de thèses provenant de Paris (qui a essayé de reconstituer le fonds par les mêmes titres (commercialisés ou non). Pour le nombre de thèses d'Alger, il s'agit plus que de dons de personnes ou organismes pour reconstituer le fonds de ce type de documents.

Université	Lettres	Droit	Sciences	Medecine	Pharmacie	Total
Aix Marseille	05	19	23	102	0	149
Alger	32	04	16	117	09	178
Amiens	0	0	0	21	0	21
Amsterdam	11	08	74	23	0	116
Angers	0	0	0	19	0	19
Bâle	51	30	256	299	0	636
Berne	48	151	95	257	18	569
Besançon	0		09	0	0	9
Bordeaux	01	32	0	419	0	452
Caen	03	03	35	0	0	41
Clermont-Ferrand	01	01	65	172	37	276
Copenhague	17	04	27	66	0	114
Dakar	0	01	03	15	0	19
Delft	0	0	33	0	0	33
Dijon	02	0	35	25	0	62
Fribourg	42	185	15	0	0	242

Genève	28	105	108	271	11	523
Grenoble	0	0	515	175	0	690
Gröning	10	0	49	19	0	78
Helsinki	18	0	33	60	0	111
Lausanne	05	26	47	60	0	138
Leyde	30	06	143	33	0	212
Liège	0	0	14	19	0	33
Lille	04	02	30	37	09	82
Louvain	01	04	03	29		37
Lund	14	04	08	17	0	43
Lyon	07	15	413	1658	73	2166
Montpellier	03	10	70	0	0	83
Nancy	0	12	141	38	10	201
Nantes	0	17	0	12	04	33
Paris	750	157	1806	4170	0	6883
Poitiers	04	0	39	0	0	43
Reims	0	0	0	08	0	8
Rennes	18	13	82	06	02	121
Stokholm	58	03	01	160	0	222
Strasbourg	26	18	230	440	35	749
Tananarive	0	02	0	0	0	2
Toulouse	13	54	137	1087	34	1325
Tours	0	0	0	136	0	136
Tunbungen	38	43	38	845	0	964
Turkuy	07	0	16	25	0	48
Upsal	46	03	22	30	0	101
Utrecht	59	04	163	39	0	265
Zurich	305	202	280	452	0	1239
Total	1657	1138	5074	11361	242	19472

C. Périodiques :

Le fonds n'a pas été touché du moins gravement. Les titres de périodiques qui ont été détruits par l'incendie n'ont pu être réacquis dans leur totalité mais on a pu renouveler quelques uns. Les numéros détruits ne furent pas reconstitués. Des lettres ont été envoyés aux différentes adresse de périodiques leur demandant d'accepter l'envoi d'un abonnement gratuit à titre de contribution à la reconstitution de la bibliothèque universitaire.

Le système de cotation a gardé la tranche numérique qui lui était réservée initialement (de 60000 à 69999) mais ne tient plus compte des formats. Aussi, il a été décidé de continuer l'enregistrement de nouveaux périodiques à partir de 64000. Les quotidiens, pour des raisons d'ordre matériel, furent inscrits à partir des 66000.

Pour le fonds arabe, les périodiques ont eu une nouvelle tranche totalement différente de l'ancienne tranche; tenant compte du format, à partir de 304000 fut réservée pour les formats de moins de 30 cm, et à partir de 400000 réservée aux formats de plus de 30 cm.

Les autres types de documents (collections spéciales : manuscrits, cartes, livres anciens), n'ont pas été touchés par la reconstitution. Les quelques manuscrits qui restent, se trouvent en très mauvais état dans l'atelier de reliure. Les cartes attendent jusqu'à présent leur tour pour une réorganisation et les livres anciens gardant leur cote, n'ont bénéficiés d'aucun traitement durant la reconstitution et furent placés dans les magasins avec les monographies.

D. Les Fichiers:

Les fichiers ont subi un contrôle afin de vérifier les entre les fichiers et les magasins. Au départ, on s'est contenté de mentionner au crayon sur les fiches l'état du livre « brûlé » ou « mauvais état ». Plus tard, on procéda au retrait systématique de ces fiches qui sont classées actuellement à part dans un fichier. Mais l'opération n'a pas été poussé a bout par manque de personnel et par priorité de travail mais aussi par manque de sérieux et de rigueur, Certaines fiches d'ouvrages brûlés sont toujours au fichier (d'avant 1952) ainsi que les

fiches d'ouvrages en arabe (fiche translittérée). Un fichier pour les thèses en médecine auteurs et matières fut mis en place à la salle de médecine et de sciences.

En conclusion, ce que nous pouvons dire de la reconstitution, c'est qu'elle n'a pas été menée jusqu'au bout. La grande majorité des fonds n'a pas été remplacé et les fichiers constituent un obstacle entre l'utilisateur et l'information.

Le système d'enregistrement ayant été choisi a priori, ne présente pas une élasticité pour permettre à la bibliothèque universitaire d'Alger d'apporter des modifications suivant l'espace disponible et la répartition des ouvrages par ordre méthodique ne respectant plus les limites respectives de chaque section, ne correspond plus aux exigences actuelles (développement des sciences...).

E. Les services :

Avec la reconstruction du bâtiment, la bibliothèque s'est dotée d'une série de bureaux, ce qui lui a permis déjà et matériellement un certain espace. Le rôle de la bibliothèque, sa mission ont décidé du nombre de ces services. Ainsi la bibliothèque s'est organisée en:

- Secrétariat.
- Service des acquisitions.
- Service d'enregistrement (de collationnement).
- Service des périodiques (en langues étrangères).
- Service des thèses.
- Service des échanges inter bibliothèques.
- Service de prêt inter bibliothèque.
- Atelier de restauration et de reliure.

3. la Reconstruction du Bâtiment:

La construction d'une bibliothèque universitaire, surtout dans le cas de la B.U. d'Alger, demande un examen trop approfondi du fait de son passé, de ses fonds et de la place qu'elle occupe dans l'université toute entière.

Cette construction nécessite qu'on tienne compte des données internes et externes à son environnement, entre autres des principes généraux d'organisation, des moyens anciens et nouveaux à mettre en œuvre, du rôle auquel sera appelée à jouer cette institution, service commun des facultés de l'unique université algérienne en ces débuts d'indépendance, de son orientation, de sa situation géographique, de l'importance et des caractéristiques de ses fonds et par delà leur continuité, de son public, des possibilités budgétaires et enfin et surtout de la compétence de son personnel.

La reconstruction de la bibliothèque universitaire d'Alger aurait dû être cette occasion grâce à laquelle on supprimerait à jamais et ceci par une organisation bibliothéconomique rigoureuse et une architecture adéquate propre aux Bibliothèques Universitaires, le problème de l'exiguïté des locaux.

La nouvelle bibliothèque de l'Université d'Alger a changé totalement, mais elle se retrouve aujourd'hui, quarante deux ans après sa reconstruction, confrontée aux mêmes problèmes vécus par l'ancienne B.U. d'avant l'incendie, c'est à dire l'exiguïté. Reconstituée sur les bases de l'ancienne, réaménagée ça et là « ces réserves de livres contiendront un million de volumes environ, ce qui nous laisse une marge d'accroissement pour les dix années à venir » (79)

Ainsi, ironie du sort, si durant la construction de l'ancienne Bibliothèque, en 1887, Monsieur Jules FERRY lança « Voilà une salle manquée, quel dommage ! », on peut tirer la même conclusion et impression de l'intervention du conservateur en chef de la B.U. de 1968 à propos de la marge d'accroissement limitée aux dix premières années à venir : « Une bibliothèque doit être conçue pour fonctionner pendant une période de quarante ans à cinquante ans en y apportant en temps voulu, les aménagements dictés par les changements dans les conditions de travail » et actuellement, la position topographique du bâtiment s'oppose à toute extension, tout comme la première. Aussi, sommes nous tentés de dire « restauration » du bâtiment au lieu de reconstruction.

Le 08 juin 1964, à l'occasion du deuxième anniversaire de son incendie, la première pierre pour la « reconstruction » de la B.U. fut posée. Bâti sur l'ancienne, mais entièrement rénovée, tirant parti au maximum des locaux existants, d'une nouvelle architecture et esthétique le nouveau bâtiment occupant une surface totale de 5560 mètres carrés (M²) est toujours situé au centre de l'université, mieux, ces locaux occupent toute la façade du bâtiment qui fut initialement l'université d'Alger. Il fait face au Nord-Est.

De nouveaux locaux furent construits et les anciens, bénéficièrent d'une extension en occupant des locaux appartenant anciennement à d'autres facultés.

Elle se compose de deux 02 grandes salles de lecture pour les étudiants et une petite salle pour les enseignants, d'un magasin à deux niveaux au-dessus des salles et d'un autre à deux niveaux également au-dessous des salles, en plus des deux anciens magasins situés aux ailes (Géologie et Médecine) qui n'ont subi aucun dégât avec l'incendie et qui furent intégrés dans la nouvelle architecture.

Les travaux durèrent quelques quatre 04 années et le budget des travaux d'équipement estimé au départ à « deux milliards A.F. » (80) coûtera finalement à « pas moins de deux milliards et demi A.F. » (81)

Comment au lieu de la reconstruction, comment fut organisé cet espace. Il n'existe certes pas de normes complètes et uniformes pour un bâtiment de bibliothèque mais cette organisation doit être soumise à certaines règles, les plus générales sont connues sous le nom des dix commandements de « Faulkner-Brown ») à savoir : Flexibilité, Compacité, Accessibilité, Extensibilité, Variété, Organisation, Confort, Constance dans l'environnement, Sécurité et enfin Economie. Pour cela, nous nous sommes proposés d'étudier ici la reconstruction locale par locale, en donnant les caractéristiques techniques propres à chacun d'eux.

Salle de lecture :

Sur les cendres de l'ancienne salle de lecture, haute de huit mètres, deux nouvelles salles d'une hauteur chacune de moitié que l'ancienne furent construites. Une salle pour les étudiants des Sciences Techniques et Médicales et une salle pour les étudiants des sciences juridiques et humaines. De forme rectangulaire, les deux salles spacieuses donnant sur la baie d'Alger, sont éclairées de façon très satisfaisante à la lumière naturelle.

La Salle de médecine et Sciences (1^{er}.Etage):

Elle occupe une surface globale de 553.27 M², avec une largeur de 13.9 M². Elle reçoit la lumière naturelle grâce aux fenêtres qui donnent sur le jardin de botanique et la cour principale (Façade). Les neuf 09 fenêtres qui donnent sur la cour mesurent chacune 2.75 m. de large sur 03 M. de hauteur avec un intervalle de 2.10M entre chacune d'elles. Du côté du jardin, douze 12 grandes fenêtres mesurant chacune 2.40M de hauteur et 1.65m de largeur. Aux extrémités de la salle, deux sanitaires d'une surface (incluse dans la surface globale de la salle) de 5.97m chacune. Au milieu de la salle, le bureau de communication qui occupe une surface de 48.50M². La salle est garnie de rayonnage en bois de dimensions multiples et réservé aux ouvrages usuels.

La salle est garnie de plusieurs tables occupant une surface totale de 492.83 M² et à dimensions multiples :

- 31 tables à 2.34 m sur 1.35m initialement numérotés pour contenir six places
- 15 tables à 1.84m sur 1.35m pour cinq places chacune
- 05 tables à 1.35m sur 64 cm pour deux places chacune
- Soit une capacité de 271 places initialement prévues pour la salle de médecine

La Salle de Lettres et Droit (2^{ème}. Etage):

Cette salle située au deuxième étage est moindre que la première. Elle occupe une surface globale de 451.45M². D'une longueur de 33 M² et une largeur de 113.9M². Elle reçoit la lumière par sept grandes fenêtres qui donnent sur la cour principale et dix autres fenêtres qui donnent sur le jardin. A l'extrémité de la salle, une surface de 17.25M² est réservée aux sanitaires et 16.32M² est occupée par une petite salle (initialement un fumoir puis espace pour les non voyants). Cette petite salle bénéficie de deux fenêtres de la même dimension que ceux de la salle. Toutes les fenêtres sont symétriques aux fenêtres de la salle de médecine.

Une surface de 22.75 m² au milieu de la salle est occupée par le **bureau de communication**. Les murs de cette salle sont rayonnés en bois pour les ouvrages usuels. De la surface globale, 402.38M² est occupé par deux grands fichiers et des tables à plusieurs dimensions :

- 19 tables à 2.34 X 1.35 de six places chacune.
- 05 tables à 1.84m X 1.35 de cinq places chacune.
- 08 tables à 1.60m X 60cm d'une place chacune.
- 05 tables à 1.35 X 64cm de deux places chacune.
- 06 tables à 1.25 X 95cm de quatre places chacune.

Soit une capacité de 181 places initialement réservées aux étudiants de lettres et Droit.

La salle des enseignants :

D'une surface de 20.60M², la salle des enseignants est éclairée par deux grandes fenêtres donnant sur la cour principale. Elle est éclairée par deux grandes fenêtres donnant sur la cour principale. Elle est entourée de rayonnage en bois. Sa capacité est de 24 places soit cinq tables à 1.83 X 1.33 de quatre places chacune et de quatre tables à 1m sur 60cm d'une place chacune.

Plus tard et au fur et à mesure de son évolution, les salles verront des changements aussi bien au niveau du nombre de places qu'au niveau des fonctionnalités.

Les fichiers :

Initialement, tous les fichiers (sciences, Médecine, Lettres et Droit) étaient regroupés dans les meubles placés en salle de Lettres et Droit. On avait pu récupérer, après l'incendie, tous les tiroirs des anciens fichiers et les intégrer séparément (comme avant l'incendie ; fichiers d'avant 1952 et fichier d'après 1952) dans un meuble en plus des fichiers nouveaux qui ont apparus avec la reconstruction du bâtiment et qu'on a intégrés dans le bloc de la banque de prêt en salle des lettres et droit et dans la salle de Médecine et sciences, placés juste à l'entrée des deux cotés.

Le **fichier meuble d'avant 1952** mesure 5.25m de longueur sur 66 cm de largeur et d'une hauteur de 1.45m quand au **fichier meuble d'après 1952** lui est d'une largeur de 1.30 m X une longueur de 4 m et de la même hauteur que le fichier précédant. Il est doté de 135 tiroirs doubles d'une largeur normalisée et d'une longueur de 55 cm ;Le fichier intégré au bureau de communications lui est doté de 45 tiroirs en bois d'une longueur de 35 cm

LES MAGASINS :

Les Magasins des sous sols :

Ancien magasin restauré situé au dessus de la salle de lecture des sciences et médecine à deux niveaux et séparé par le hall d'entrée principale de la bibliothèque.

Le Magasins du premier niveau de l'aile gauche

A l'entrée principale de la Bibliothèque , d'une longueur de 13.5 m X 8m.de large, éclairé en plus de la lumière artificielle entre chaque épis, par la lumière naturelle qu'il reçoit par trois grandes fenêtres placées entre les deux niveaux d'une hauteur de 2.80m et d'une largeur de 1.75m et à trois mètres d'intervalle entre elles.

Le magasin est équipé de rayonnage métallique de plusieurs dimensions :

- Des épis à 02 mètres de hauteur soit un total de 20 Travées à 1.45m de largeur
- Des épis à 2.50 de hauteur soit un total de 96 travées de 1.45m de largeur
- Des épis à 1 m de hauteur soit 09 travées à 1.45m de largeur

Chaque épis est séparé de l'autre par 83 cm d'intervalle. On y accède à ce magasin par une porte de secours et un ascenseur.

Le Magasin du deuxième niveau :

Ce magasin est symétrique au premier. Seul les rayonnages différent. Il n'est équipé que d'épis de 2M. de hauteur soit un total de 120 travées à 1.45 de largeur. Un escalier assure la liaison entre les deux niveaux.

Le Magasin du premier niveau de l'aile droit (en entrant) :

Sa disposition est la même que celle du magasin du premier niveau de l'aile gauche à quelques différences prêt : Il est éclairé par quatre grandes fenêtres de la même dimension que les précédents. Sa longueur est de 9m70 sur sur 8.70 de large. Il est équipé de rayonnages métalliques à multiples dimensions :

- Des épis à 2.80 de hauteur soit un total de 71 travées à 1m de largeur.
- Des épis à 2.25 de hauteur soit un total de 16 travées à 1m de largeur
- Des épis de 1.20 de hauteur soit un total de 06 travées à 1m de largeur

L'autre moitié de ce magasins ,de 9.80m de longueur sur 6.30 de largeur sert **d'Atelier de reliure et de restauration.**

Le Magasin du deuxième niveau :

D'une longueur de 19.80 sur une largeur de 8m. Il est équipé de rayonnage métallique d'une hauteur de 2.25m soit 159 travées de 1m. de large. Ces rayonnages sont munis d'étagères spéciales : Chaque travées a deux étagères pour les cartes et deux pour contenir les boites métalliques pour stocker les microfilms. Ces magasins ne furent pas construits avec la reconstruction mais elles existaient déjà. Ils furent seulement réaménagées après restauration.

Magasins au dessus de la salle :(3ème.étage)

Situés au dessus de la salle de lecture des Lettres et Droit, ce magasin fut également agrandi et réaménagé. Il occupe la longueur totale du bâtiment soit une surface de 1371 M². cette surface est divisées comme suit :

- Sanitaires :18M²
- Chaudières : 16M²
- Chambre d'aération : 11M²
- Bloc monte livres et ascenseur : 4M²
- Douche :15M²

Le reste soit 296 M² est équipé de rayonnage dont la dimension des épis diffère :

- Epis de 2 m de hauteur soit un total de 1344 travées à 1.45 de large
- Epis de 1.75 de hauteur soit un total de 66 travées à 1.45

Une lumière artificielle inonde ce magasin grâce à des lampes placées entre chaque épi et aux multiples fenêtres à dimensions différentes, répartis comme suit :

- 12 fenêtres de 1.10m X 1.40 donnant sur le jardin
- 02 fenêtres de 1.20 X 1.90 à l'extrémité nord des magasins
- 36 fenêtres de 70 cm X 74 cm
- 06 fenêtres de 75cm X 45cm font le tour des magasins de 70 cm X 74 cm font le tour des magasins
- 06 fenêtres de 75cm X 45cm font le tour des magasins (situé à intervalle régulier de 03 mètres).

Aux deux ailes de ce magasin, se trouvent les deux magasins anciens (à deux niveaux chacun) qui n'ont subi aucune transformation pas même au niveau des équipements (rayonnages, électricité,...)

Magasin du 4^{ème} étage :

2^{ème} niveau des magasins situés au dessus de la salle : Ce magasin fut réaménagé de fond en comble, c'est l'ancien grenier de la bibliothèque . On a pu récupérer une surface de 768M² équipé de rayonnages à deux dimensions : Epis de 2 mètres de hauteur soit un total de 771 travées de 1.45 de large et de rayonnage à 1m soit 08 travées.

Ce magasin reçoit la lumière artificielle, la lumière naturelle grâce à 52 hublots d'une hauteur de 1.20 sur 10 Cm de large, donne sur la façade principale et à 12 fenêtres de 2.40 de hauteur sur 1.50 de large et à 04 fenêtres de 70 cm sur 74 cm côté Jardin botanique.

Un ascenseur , deux monte livres et un monte charge, un réseau de communications, assurent la liaison entre les différents magasins, les salles et les services.

Les Bureaux administratifs :

Cette partie a bénéficié d'une extension et d'un réaménagement. Le bureau du doyen de la faculté de droit fut intégré au bâtiment de la Bibliothèque.

La surface occupée par ces bureaux est de 360M² ce qui a permis à la bibliothèque de se doter de dix bureaux et d'une salle de manutention.

Enfin le réaménagement des anciens bureaux en face de la salle des enseignants, a doté la bibliothèque d'un bureau de renseignement situé entre la salle de lecture des étudiants et les bureaux administratifs .

Toutes ces caractéristiques techniques que nous venons de donner, nous permettent d'avoir une idée globale du nouveau bâtiment de la bibliothèque universitaire qu'on a à la fois réaménagé, restauré et construit. Ce qui nous permet d'avoir aussi une idée quand à sa capacité de conservation et le rôle qu'elle joue et /ou qu'elle est appelée à jouer .

Nous avons montré plus haut que lors de l'étude de la reconstruction du bâtiment, le CIRBUA, n'avait pas participé ni pris aucune décision relative à l'architecture (selon les dires du président du Comité). Le Conseil réctoral étudia les propositions et donna son avis sur la question.

Nous savons que l'architecture d'une bibliothèque tient compte des différents éléments intervenant dans la vie universitaire, entre autres :

- Le développement de l'enseignement supérieur qui entraîne avec lui de nouvelles sections et disciplines scientifiques et donc automatiquement des bibliothèques spécialisées.
- L'Accroissement de la population étudiante
- L'Accroissement de la population qui exerce un attrait sur les politiques d'acquisitions

Quelques soit le type de bibliothèque, on distingue toujours quatre catégories de locaux :

Les services intérieurs

Les Magasins ou espace de stockage

Les Salles de lecture et de travail

Les espaces de communications (prêt,...)

Le tout assuré par un réseau et une liaison rapide et aisée des ascenseurs, monte livres, télécommunications.

Ces catégories seront organisées selon le type de bibliothèque, c'est-à-dire à « Accès libre » ou « Accès indirect ».

Ce type décidera de l'organisation de l'espace ou seront appelées à se côtoyer : Personnel, usagers et Fonds. Dans le cas de la bibliothèque Universitaire d'Alger, dans une déclaration faite au quotidien « le peuple » du 7 juin 1963, le Ministre de l'Éducation Nationale déclare entre autres que : « ...la bibliothèque Universitaire sera un cercle pour les élèves ou les lycéens, le jeune lecteur aura un accès libre aux rayons... »

Aujourd'hui, un simple regard sur l'organisation de l'espace : Disposition des salles de travail, des magasins, l'isolation acoustique, l'éclairage naturel et artificiel sont autant d'éléments en opposition aux vœux formulés ou décidés par les Autorités d'alors et relative à « l'accès libre ».

Autre remarque : la disposition des banquettes aux extrémités des deux salles ainsi que celle des fichiers et du Bureau de prêt et communication entraîne un certain désordre par le « va et vient » qui empêche le travail et la concentration. L'inexistence d'une entrée de service pour le personnel qui est obligé d'emprunter le même circuit que l'utilisateur ce qui crée également un certain désagrément.

Le 12 Avril 1968, en présence des Autorités politiques et des personnalités étrangères, eu lieu l'inauguration de la Bibliothèque de l'Université d'Alger.

V. Conclusion :

« 1962. Pour l'Algérie c'est l'an 1 de la Liberté reconquise mais à quel prix et dans quelles conditions ! Les tâches de l'esprit qui sont œuvres de paix, comment auraient elles pu fleurir dans ces ruines, sur ce charnier ou git la mémoire collective. Les images qui passent devant les yeux, quand on évoque l'enseignement Supérieur et la culture en Algérie pendant l'année 1962 ce sont des images de destruction et de mort : Ecoles Incendiées, instituteurs assassinés, abbatus au seuil de leurs écoles, les bibliothèques détruite, les archives et livres transférés et la Bibliothèque Universitaire « fleuron de la Mission civilisatrice » détruite par cela même qui se vantaient d'avoir « apporté la civilisation à un pays inculte » . et sur les murs d'Alger ces graffittis : » Plus que le pain, l'instruction est une nécessité » et Monsieur Benkhedda , président du GPRA en visite à la Bibliothèque ces mots humbles « ... Assurer une rentrée scolaire et universitaire devant un tel chaos fut notre premier défi et nous l'avons relever... »

La Bibliothèque universitaire entraîna dans sa destruction, l'indispensable outil de travail nécessaire à toute civilisation, à toute nation, à tout être : le livre ! des milliers d'ouvrages partirent en fumée. Grâce à l'aide internationale et à la volonté humaine, la Bibliothèque fut « reconstruite » et « reconstituée »

Comment peut on mesurer son action et ses résultats et les évaluer ? Il est dit que « l'élément essentiel pour mesurer et évaluer un établissement c'est son produit. Est-ce qu'il produit ce qu'il était appelé à produire et est ce que son produit correspond aux besoins de ses clients » (82)

La reconstitution de la Bibliothèque universitaire d'Alger a apporté quelques changements au niveau du système hérité, mais l'institution gardera des anciennes structures.

50 ans après sa reconstruction, la capacité de stockage de la Bibliothèque est saturé. La reconstitution a rationaliser chaque parcelle de l'espace, occuper le plus possible de terrain, mais elle se trouve toujours confronté au même problème d'avant l'incendie : l'espace Pour éviter l'etouffement de cette institution, des solutions se présentent à la Bibliothèque et susceptible de lui donner ce second souffle :

1.- Le dépôts des collections

Peu ou pas utilisées soit à cause de leur fiabilité ou en l'absence de lecteurs (en 1982, une décision du Conseil scientifique de l'Université d'Alger interdit l'accès aux étudiants de première année de toutes les disciplines et à tous les étudiants des disciplines scientifiques et technique) dans les locaux des bibliothèques spécialisées. L'opération ne coûtera qu'un minimum de travail et de temps, les fonds étant regroupés par discipline au niveau des magasins et au niveau des fichiers chaque discipline est déterminée par une couleur.

2.- Bibliothèque dépôt

Par la construction des locaux, une institution dépôt qui se charge de leur centralisation (Aux Etats-unis, une centralisation poussée a été réalisée au Midwest Inter Library Center qui groupe les collections peu utilisées de 16 universités (83). Mais cette solution nécessite tout une structure avec ses composants humaines et techniques et semble à l'état actuelle de la bibliothéconomie en Algérie, une solution utopique.

Certains documents passant par le circuit normal du livre, occupent un espace très important dans les rayons, et nécessite beaucoup de temps pour leur traitement. Ces documents reçues en dons ou en échanges surtout, sont inexploités soit parce qu'ils sont traités en une langue étrangère peu utilisée dans nos universités, soit parce qu'il ne répondent plus aux besoins des disciplines enseignées. La bibliothèque universitaire d'Alger peut à l'instar des bibliothèques étrangères, leur demander de ne plus envoyer à la bibliothèque leurs publications, faute de place aux magasins.

3.- Bibliothèque de recherches:

Cette troisième solution limitera le nombre de lecteurs et par conséquent décidera de la politique d'acquisition. Dans une déclaration au quotidien national « Al-chaab » du 5 janvier 1983, le Vice-recteur de l'Université d'Alger annonça la « décision de l'université de faire de la bibliothèque universitaire une bibliothèque de recherche ouverte uniquement aux étudiants de la Post graduation et plus, » mais cette solution aussi nécessite une organisation ou réorganisation de toutes les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Enfin et en dernière solution: l'octroi de la bibliothèque universitaire d'Alger des locaux situés au-dessus de ses bureaux et en extension à la salle de Médecine (locaux appartenant initialement à la faculté de Droit et aujourd'hui à l'Institut des Sciences Economiques), ainsi que les locaux situés à l'aile de « Botanique », à l'aile droite de la bibliothèque. Le réaménagement de ces locaux permettra à la bibliothèque universitaire une dernière extension qui sera d'un apport considérable.

Au niveau de la reconstitution des fonds:

L'Etat de l'ancien fichier exige impérieusement une réorganisation rapide afin d'éviter la perte de temps des usagers, éviter « le bruit » dans les informations et gagner de la place. Pour l'entreprendre, il faut une révision complète et sérieuse de tout le fond d'avant l'incendie. Grâce à cette opération de réorganisation, on pourra:

- Mettre en place de nouveaux registres d'entrée des anciens ouvrages pour remplacer les classeurs qui ont été fait durant le recollement de 1962-1964 et qui ne portant que le numéro d'inventaire.
- Signaler les ouverts récupérés ou réacquis après l'incendie (généralement ces ouvrages ne réintègrent plus leur ancien numéro) et rectifier les informations qui recensent les ouvrages brûlés ou détruits par tranche numérique.

L'Institut de bibliothéconomie et des sciences documentaires, dans le cadre des mémoire de fin de licence, en collaborant avec la bibliothèque universitaire, pourra apporté sa contribution en proposant des études bibliométriques par fonds, comme thème de mémoire de fin de licence aux étudiants. Cette révision permettra à la bibliothèque d'avoir un aperçu exact des lacunes. Elle sera un bon moyen de remédier à des erreurs qui se sont glissés soit dans la tenue des fichiers soit dans les registres inventaires ou magasins. Il est vrai que c'est un travail qui devrait être fait depuis longtemps (en 1984, deux bibliothécaires ont fait un travail de ce genre en traitant un fonds spécial, cartes, ouvrages, ce qui leur a permis de rectifier certaines lacunes au niveau des magasins en réintégrant certains cotes à leurs places au niveau des rayons et au niveau des fichiers en introduisant de nouvelles informations. Mais si on impute l'absence de ce travail au manque de personnel qualifié durant la longue période de 1964 à nos jours, aujourd'hui cette excuse n'est plus valable vu le nombre de personnes formant le personnel scientifique, la priorité de travail également n'est plus un argument. Néanmoins, l'opération exige beaucoup de temps, d'haleine et de sérieux.

Est ce que la bibliothèque universitaire, après sa reconstitution répond aux besoins de l'enseignement supérieur?. Est ce que elle produit ce qu'elle était a produire?. Et y a t-il une satisfaction de la part des usagers? Il est dit que "l'avenir des bibliothèques universitaires dépend de sa capacité à maîtriser la technologie qu'elle a en main et que nous prévoyons avoir en fonction d'un but commun de contrôle bibliographique national et international, à une échelle qui permettra l'accès à un corps toujours croissant d'informations actuellement à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques (84).

Pour répondre à cette question, d'autres travaux nous le dirons, mais n'empêche faute de structures et grâce à ses fonds et son passé, la bibliothèque universitaire d'Alger continu d'être ce phare qui attire de l'intérieur comme de l'extérieur du pays un nombre impressionnant de lecteurs, qui déjà constituent une réponse à son évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

1. AGERON (Ch.R.) Hist. de l'Algérie contemporaine. T.II. page 262.
KADDACHE (M.) Hist. du nationalisme algérien. T.I. Page 39.
2. HABBART .- Hist.d'une parjure.-Paris.,Ed.Minuit, 1960. Page 137-138
Cinquantenaire de l'université d'Alger
Cinquantenaire de l'Université d'Alger Page 24
3. Cinquantenaire de l'université d'Alger...Page 25
4. MELIA (J.)- Hist. de l'université d'Alger page 250
5. MELIA, (J.) Hist. de l'Université d'Alger page 250.
6. Paoli Louis.- Catalogue de la bibliothèque de l'Université d'Alger.- 1888
7. Revue internationale de l'enseignement supérieur. Tome 59, janvier-juin 1910 Page 225
8. AGERON (Ch.R) Hist. de l'algérie contemp. T.II. Page 163.
9. KADDACHE (M.)- Hist. du nationalisme algérien.- T.I. Page 39.
10. Musée Nationale du Moudjahid 19 mai 1956, journée nationale de l'étudiant
11. KADDACHE (M.)- Hist.,lu nationalisme Algérien.- T.I. Page 220-221.
12. KADDACHE (M.)- Hist.du nationalisme algérien.- T.I. Page 220.
13. MERAD (A.)- Le Réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940.- Page 119.
14. Le Monde du 7 juin 1962.
15. Annuaire de l'Afrique du nord. T.I.1963. Page 545
ROUSTAN. Ministre de l'instruction publique. Congrès international d'Alger sur la lecture publique
14/04/1931
UNIV D'ALGER. Cinquantenaire 1909-1959. Page 32.
16. MELIA, (J.)- Histoire de l'Université d'Alger. Page 185.
17. MELIA (J.)- Hist.de l'Univ6rsité d'Alger. Page 186.
18. UNIV. D'ALGER. Cinquantenaire 1909-1959. Page 217.
19. ESTIVALS (R.) Le livre dans le monde... Page 377.
20. B.B.France. 18e.année, N°7, Juillet 1973 Page 319.
DIDI Les bibliothèques algériennes ... Page 7
21. B.B.France, année, N°7, juillet 1973 Page319-320.
22. B.B.France, 18e.année, N°7 juillet 1973 Page 319.
23. Baudiquez .- Guide de bibliographie générale...Page 258.
24. PAOLI (L.) L'enseignement supérieur en Algérie-1905
25. Archive B.U. d' Alger.
26. UNIV D'ALGER. Cinquantenaire 1909-1959. Page 221.
27. UNIVERSITE D'ALGER. Rapport ... 1940-1941 ... Page 68-69.
28. RICHTER Précis de bibliothéconomie ... Page 8.
29. B.U. d' Alger. Catalogue méthodique des périodiques.
30. Rapport sur l'université d'Alger 1940-1941...Page 60.
31. Archives B.U.Alger.
32. RICHTER Précis de bibliothéconomie...Page 66.
33. B.U. d'ALGER. Catalogue méthodique des périodiques...1888.
34. UNIV D'Alger. Cinquantenaire:1909-1959...Page 221.
35. A.B.F.Le métier de bibliothécaire. 7^{ème} Ed 1983. Page 232-233
36. Archives B.U.A.
37. Revue internationale de l'enseignement supérieur. T.15-1888 page 84.
38. Voir à ce sujet le mémoire de DIDI A.- Les bibliothèques algériennes...
39. Archives B.U. Alger.
40. El Moudjahid, 19 mai 1985 page 2.
41. Guide de la Bu d'Alger 1953 page 9
42. B.U. d'Alger catalogue méthodique des périodiques 1888
43. Archives B.U d'Alger
44. Fanny Colonna citée -par LIAUZU.- Au origines du tiers mondisme... page 138
45. Bulletin des bibliothèques de France N°11, novembre 1962 Page 549
46. Le Monde du 7 juin 1962.
47. Lire le très intéressant article : [Mémoricide ou la purification culturelle: la guerre contre les bibliothèques de Croatie et de Bosnie-Herzégovine par Vesna Blazina](#)
48. Paris Jour. 08 juin 1962, page 8
49. Le Figaro 8 juin 1962
50. le Figaro 8 juin 1962
51. DIDI .Med.El Hadi.- Les bibliothèques algériennes :passé,présent et perspectifs...page 13

52. El Moudjahid N° 131 du 8 juin 1963
53. DIDI .Med.El Hadi.- Les bibliotheques algériennes :passé,présent et perspectifs...page 13
54. Le Figaro 8 juin 1962
55. France soir 9 juin 1962
56. Courriere Yves.- La guerre d'Algerie :Tome IV.- les feux du désespoir.-1971,page 637
57. Buron Robert.- Bulletin de l'association france Algerie N°6
58. Le Figaro 8 juin 1962
59. Senac jean.In »l'etudiant » periodique Internationale des etudiants.N°5 Vol.VII.1963 Page 21
60. Le figaro 8 Juin 1962
61. Ahmed-Taleb AL IBRAHIMI. Ministre de l'Education Nationale à l'occasion de l'inauguration de la Bibliotheque en 1968
62. El Moudjahid N0 131 du 8 juin 1963 page 6
63. El Moudjahid N0 131 du 8 juin 1963 page 6
64. El Moudjahid N0 131 du 8 juin 1963 page 6
65. El Moudjahid N0 131 du 8 juin 1963 page 6
66. El Moudjahid N°131, du 8 Juin 1963
67. El Moudjahid N°131, du 8 Juin 1963
68. DIDI.-M.ElHadi.- Les Bibliotheques algeriennes...page 14
69. Archives CIRBUA
70. Alger républicain 29.10.1962 page 5
71. Archives CIRBUA
72. Archives CIRBUA
73. Archives CIRBUA
74. El Moudjahid N°131 du 8 juin 1963
75. El Moudjahid N°131 du 8 juin 1963
76. l'Etudiant...N° 5 , Vol.VIII, 1963,Page 21
77. Monsieur Cherif BELKACEM, Ministre de l'Orientation Nationale à l'occasion de la première rentrée universitaire 1963
78. Melle FRANCES in : -. EL Moudjahid, 7 juin 1963.
79. Rapport de la commission française...
80. Melle BLUM. In : El-Moudjahid, 7 juin 1963
81. Monsieur BENHAMIDA. Ministre de l'éducation nationale. In: Le Peuple, 7 juin 1963
82. Revue AUPELF Vol.2 N° 2 mars 1984. Evolution des principes de construction des bibliothèques universitaires.
83. WILLI.AM J. WELCH. Librairie an the new technologie Towaxd a national bibliographie data base. Citée par Reboul (J.).-Les Cathédrales du savoir...